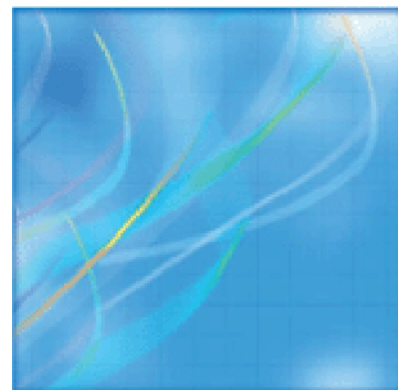


N° 97-559-X au catalogue

L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006



Année de recensement 2006

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée au Centre de contact national de Statistique Canada.

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 97-559-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006

Année de recensement 2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2008

N° 97-559-X au catalogue
ISBN 978-0-662-08235-4

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 97-559-X).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006

Table des matières

	Page
Faits saillants	6
Aperçu de l'évolution de la population active au Canada	8
Portrait de l'emploi à l'échelon national	10
Secteur de la production des biens	10
L'industrie de l'extraction minière, pétrolière et gazière affiche la croissance la plus rapide.....	10
La plus forte baisse de l'emploi dans le secteur de la fabrication	11
Secteur des services	12
Quasi-parité entre le niveau de l'emploi dans le commerce de détail et dans le secteur de la fabrication	12
Professions	13
Les travailleurs de l'industrie pétrolière et gazière : un petit groupe qui enregistre la croissance de l'emploi la plus rapide	13
L'intensification des activités dans le commerce de détail et sur le marché de l'habitation est à l'origine des plus fortes hausses de l'emploi	15
Professions les plus fréquentes : les conducteurs de camions perdent leur première place chez les hommes	16
Fortes baisses dans les professions du secteur de la fabrication	17
Scolarité et marché du travail.....	17
Les diplômés des programmes d'enseignement affichent le taux de chômage le plus faible	17
Provinces et territoires.....	19
Croissance de l'emploi : les provinces les plus à l'Ouest mènent le bal	19
Fléchissement du taux de chômage au Manitoba et en Saskatchewan	20
Région de l'Atlantique : une croissance de l'emploi inférieure à la moyenne nationale	20
Centre du Canada : les fortes baisses dans le secteur de la fabrication entravent la croissance en Ontario comme au Québec	21
Tendances infraprovinciales.....	22
Barrie se classe en tête des régions métropolitaines au chapitre de la croissance de l'emploi.....	22
À Toronto, les hausses observées dans les soins de santé et l'assistance sociale ainsi que dans les services financiers font contreponds au repli du secteur de la fabrication.....	23
Le déclin du secteur de la fabrication freine la croissance à Montréal	24
Vancouver dame le pion à Montréal et à Toronto au chapitre de la croissance de l'emploi	25
À Ottawa–Gatineau, la montée de l'emploi dans la fonction publique fédérale neutralise le repli de l'industrie des télécommunications.....	25
Calgary enregistre le taux de chômage le plus bas de toutes les régions métropolitaines de recensement.....	26
L'Ontario connaît un repli de l'emploi manufacturier dans les régions métropolitaines de recensement industrielles.....	26

Table des matières – suite

	Page
Chômage	27
Les taux de chômage sont les plus élevés dans le Nord et dans les provinces de l'Atlantique, mais le chômage est à la baisse	27
On enregistre de faibles taux de chômage dans la majeure partie de l'Ouest du pays	28
Mobilité de la main-d'œuvre	28
Le Nord et l'Alberta connaissent les taux les plus élevés de mobilité de la main-d'œuvre	28
Vieillesse de la main-d'œuvre.....	30
Les baby-boomers se rapprochent de la retraite	30
Les agriculteurs, les agents immobiliers et les conducteurs d'autobus sont au nombre des professions qui regroupent les travailleurs les plus âgés	30
Les Autochtones au sein de la population active	31
Bien que leur situation sur le marché du travail se soit améliorée, les Autochtones restent moins susceptibles d'occuper un emploi	32
Les taux de chômage baissent plus rapidement chez les Autochtones	33
Les immigrants au sein de la population active	35
En 2006, les immigrants forment plus du cinquième de la population active du Canada	35
La majorité des nouveaux immigrants se retrouvent sur le marché du travail de l'Ontario	36
La situation des immigrants récents sur le marché du travail s'est améliorée pour les hommes et les femmes	36
Travail non rémunéré	37
La participation des hommes au travail non rémunéré s'intensifie	37
Le nombre d'adultes prodiguant des soins à des personnes âgées augmente	37
Définitions	38

Faits saillants

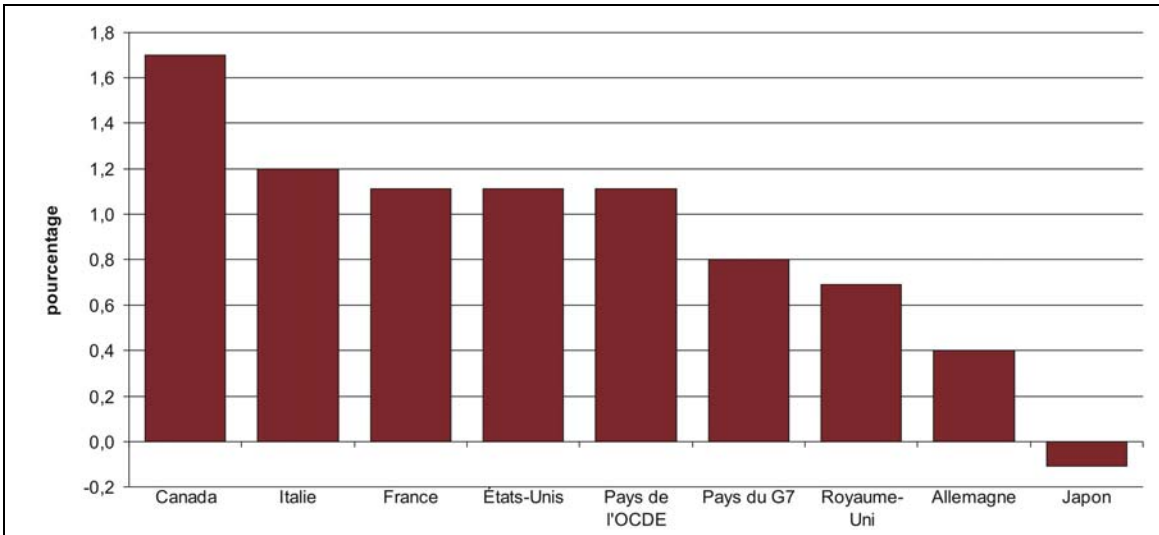
- Entre 2001 et 2006, le Canada a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 1,7 % pour ce qui est de l'emploi total, et a pris ainsi la tête du peloton des pays du Groupe des Sept (G7). L'Italie se classe au deuxième rang à ce chapitre (+1,2 %), suivie de la France et des États-Unis.
- Selon les données du recensement, le nombre de travailleurs dans le secteur de l'extraction minière, pétrolière et gazière a atteint 222 700 en 2006, une progression annuelle moyenne de 7,5 %, soit quatre fois la moyenne nationale de 1,7 %. Soixante-dix pour cent de la croissance de l'emploi dans ce secteur d'activité est attribuable à la seule province de l'Alberta. Si l'emploi a augmenté dans toutes les branches de ce secteur, la hausse la plus marquée, et de loin, a été observée dans l'industrie du pétrole et du gaz.
- L'emploi a connu une forte progression de 4,5 % par année en moyenne dans le plus grand secteur de la construction. Entre 2001 et 2006, l'effectif de ce secteur s'est accru de 196 200 travailleurs selon les estimations, ce qui porte l'effectif total à 991 200.
- Le secteur de la fabrication a cédé 136 700 emplois durant cette période de cinq ans, soit un repli de 1,4 % par année. Ce fléchissement s'est produit dans le contexte d'une appréciation rapide du dollar canadien et du déplacement de la production du Canada vers d'autres pays.
- En revanche, l'emploi a progressé de 1,8 % par année dans le commerce de détail, de sorte que l'écart entre le commerce de détail et le secteur de la fabrication pour ce qui est de l'emploi a fortement diminué au cours de la dernière période intercensitaire. En 2001, le secteur de la fabrication comptait environ 373 900 travailleurs de plus que le commerce de détail. En 2006, il n'en comptait que quelque 81 400 de plus.
- Les données sur les professions vont dans le même sens que celles qui se rapportent aux branches d'activité. L'une des catégories de professions ayant connu un taux de croissance parmi les plus élevés au cours de la période de cinq ans à l'étude est rattachée au secteur de la construction. Plus précisément, le nombre d'aides de soutien des métiers et de manœuvres en construction a augmenté de 52 300, ou 57,2 %, pour atteindre 143 900.
- Dans l'industrie du textile, le nombre d'opérateurs de machines à coudre industrielles a dégringolé de 18 300, ou 32,7 %. Le nombre d'assembleurs de structures métalliques, y compris les métallurgistes, a également diminué.
- Selon les données sur la mobilité de la main-d'œuvre, 563 000 personnes, représentant 3,4 % de l'ensemble de la population active, ont déménagé dans une autre province ou un autre territoire entre 2001 et 2006. Les taux de mobilité les plus élevés ont été observés dans les territoires et en Alberta. En 2006, le secteur de l'extraction minière, pétrolière et gazière de même que celui des administrations publiques ont enregistré les plus hauts taux de mobilité interprovinciale au sein de leur main-d'œuvre.
- Les données du recensement révèlent que le vieillissement de la population active du Canada s'est poursuivi entre 2001 et 2006. En 2006, les travailleurs âgés de 55 ans et plus représentaient 15,3 % de l'ensemble de la population active, soit une augmentation de 11,7 % comparativement à 2001.
- Les taux de chômage chez les Autochtones sont demeurés relativement élevés en 2006, bien qu'ils aient diminué par rapport à 2001. Les taux d'emploi des différents groupes autochtones ont augmenté entre 2001 et 2006.

- Enfin, 67,0 % des immigrants récents (établis au Canada depuis 2001) du principal groupe d'âge actif, soit ceux âgés de 25 à 54 ans, occupaient un emploi, en hausse de 3,6 points de pourcentage par rapport à 2001. Il s'agit d'une croissance supérieure à celle enregistrée au sein de la population née au pays, si bien que l'écart entre les taux d'emploi des immigrants récents et des non-immigrants a diminué, passant de 17,5 points de pourcentage en 2001 à 15,4 points de pourcentage en 2006.

Aperçu de l'évolution de la population active au Canada

Entre 2001 et 2006, le Canada a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 1,7 % pour ce qui est de l'emploi total, et a pris ainsi la tête du peloton des pays du Groupe des Sept (G7). L'Italie se classe au deuxième rang à ce chapitre (+1,2 %), suivie de la France et des États-Unis d'Amérique. Selon les données tirées de l'Enquête sur la population active, la croissance de l'emploi au Canada s'est poursuivie après 2006.

Figure 1 Croissance annuelle moyenne de l'emploi, Canada et pays du Groupe des Sept (G7) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques¹



Note :

1. OCDE, http://www.oecd.org/document/15/0/0,3343,fr_2825_495670_39072349_1_1_1_1,00.html (site consulté le 19 février 2008).

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La croissance de l'emploi est allée de pair avec la performance économique du Canada. Entre 2001 et 2006, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté à un taux annuel moyen de 2,7 %.

L'emploi a progressé dans toutes les régions, mais c'est l'Ouest du pays, notamment l'Alberta et la Colombie-Britannique, qui a profité des hausses les plus fortes.

Sur le plan sectoriel, le taux de croissance le plus rapide de l'emploi a été enregistré dans l'industrie de l'extraction minière, pétrolière et gazière, l'emploi ayant grimpé à un taux moyen de 7,5 % par année, soit près de quatre fois la moyenne nationale. Soixante-dix pour cent de la croissance de l'emploi dans ce secteur d'activité est attribuable à la seule province de l'Alberta.

Aiguillonné par des taux d'intérêt peu élevés, l'emploi dans le secteur plus grand de la construction a affiché une forte croissance de 4,5 % en moyenne par année. Au cours de la période de cinq ans à l'étude, l'effectif de ce secteur s'est accru de 196 200 travailleurs selon les estimations.

Les résultats sont moins reluisants dans le secteur de la fabrication qui a cédé 136 700 emplois durant cette période de cinq ans, soit l'équivalent d'une baisse de 1,4 % par année. Ce fléchissement s'est produit dans le contexte d'une appréciation rapide du dollar canadien et du déplacement de la production du Canada vers d'autres pays.

Le recul de l'emploi manufacturier s'est concentré dans le centre du Canada. En Ontario, l'emploi a fléchi dans les industries relatives à la fabrication d'ordinateurs et aux télécommunications, alors que l'emploi dans l'industrie du textile s'est replié en Ontario comme au Québec.

En revanche, l'emploi a progressé de 1,8 % par année dans le commerce de détail, de sorte que l'écart entre le commerce de détail et le secteur de la fabrication pour ce qui est de l'emploi, a fortement diminué au cours de la dernière période intercensitaire. En 2001, le secteur de la fabrication comptait environ 373 900 travailleurs de plus que le commerce de détail. En 2006, il n'en comptait que quelque 81 400 de plus. La fabrication et le commerce de détail sont les deux principaux employeurs au pays.

Les données sur les professions vont dans le même sens que celles qui se rapportent aux branches d'activité. L'une des professions ayant connu un taux de croissance parmi les plus élevés au cours de la période de cinq ans à l'étude est rattachée au secteur de la construction. Plus précisément, le nombre d'aides de soutien des métiers et de manœuvres en construction a augmenté de 52 300, ou 57,2 %, pour atteindre 143 900 en 2006.

Dans l'industrie du textile, le nombre d'opérateurs de machines à coudre industrielles a dégringolé de 18 300, ou 32,7 %. Dans l'industrie sidérurgique, le nombre d'assembleurs de structures métalliques, y compris les métallurgistes, a également diminué entre 2001 et 2006.

Selon les données sur la mobilité de la main-d'œuvre, 563 000 travailleurs, représentant 3,4 % de l'ensemble de la population active, ont déménagé dans une autre province ou un autre territoire entre 2001 et 2006. Les taux de mobilité les plus élevés ont été observés dans les territoires et en Alberta. En 2006, le secteur de l'extraction minière, pétrolière et gazière de même que celui des administrations publiques ont enregistré les plus hauts taux de mobilité interprovinciale au sein de leur main-d'œuvre.

Les données du recensement révèlent que le vieillissement de la population active du Canada s'est poursuivi entre 2001 et 2006. En 2006, les travailleurs de 55 ans et plus représentaient 15,3 % de l'ensemble de la population active, comparativement à 11,7 % en 2001. Ce phénomène est attribuable au vieillissement de la génération du baby-boom et à la propension accrue des travailleurs plus âgés à participer au marché du travail.

L'âge médian de la population active a franchi la barre des 40 ans pour la première fois, passant de 39,5 ans en 2001 à 41,2 ans en 2006. L'âge médian est l'âge qui permet de répartir une population en deux groupes ayant des effectifs égaux, l'un formé de la moitié la plus âgée, et l'autre, de la plus jeune.

Les taux de chômage chez les Autochtones sont demeurés relativement élevés en 2006, bien qu'ils aient baissé par rapport à 2001. Les taux d'emploi des membres des divers groupes Autochtones ont augmenté entre 2001 et 2006. Parallèlement, le fossé entre le taux d'emploi des Autochtones et celui des non-Autochtones s'est refermé dans la plupart des provinces et des territoires.

Enfin, 67,0 % des immigrants récents (établis au Canada depuis 2001) du principal groupe d'âge actif, soit ceux âgés de 25 à 54 ans, occupaient un emploi, en hausse de 3,6 points de pourcentage par rapport à 2001. Il s'agit d'une croissance supérieure à celle enregistrée au sein de la population née au pays, si bien que l'écart entre les taux d'emploi des immigrants récents et des non-immigrants a diminué, passant de 17,5 points de pourcentage en 2001 à 15,4 points de pourcentage en 2006.

Portrait de l'emploi à l'échelon national

Secteur de la production des biens¹

L'industrie de l'extraction minière, pétrolière et gazière affiche la croissance la plus rapide

Dans le secteur de la production des biens, la croissance la plus forte de l'emploi entre 2001 et 2006² a été relevée dans l'industrie de l'extraction minière, pétrolière et gazière.

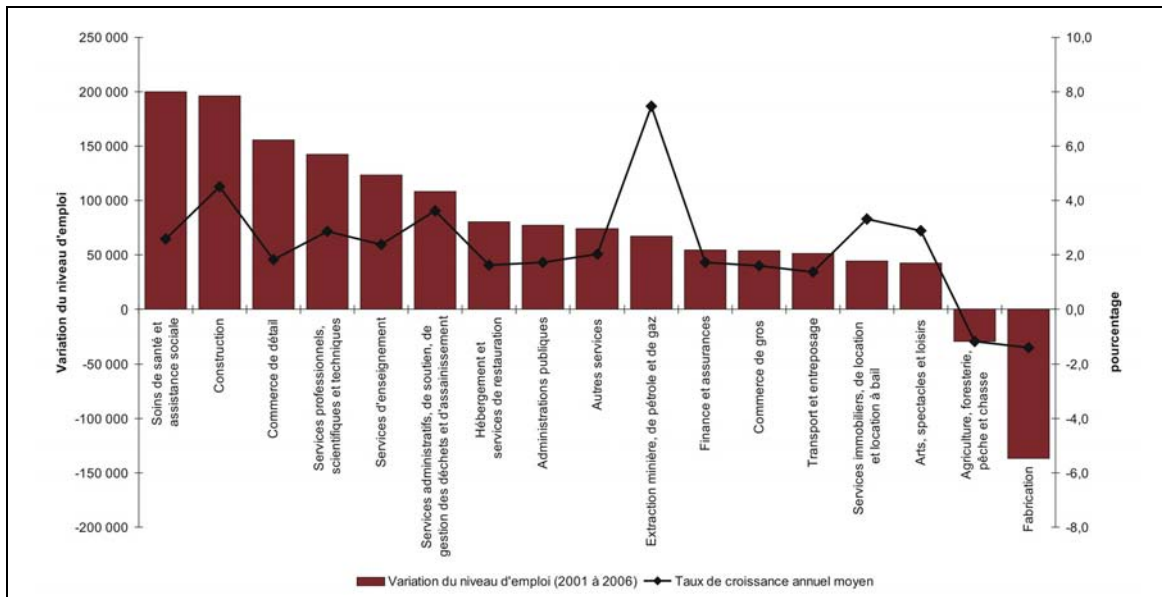
Selon les données du recensement, le nombre de travailleurs dans le secteur de l'extraction minière, pétrolière et gazière a atteint 222 700 en 2006, une progression annuelle moyenne de 7,5 %, soit presque quatre fois la moyenne nationale de 1,7 %. Soixante-dix pour cent de la croissance de l'emploi dans ce secteur d'activité est attribuable à la seule province de l'Alberta. Si l'emploi a augmenté dans toutes les branches de ce secteur, la hausse la plus marquée, et de loin, a été observée dans l'industrie du pétrole et du gaz.

L'emploi a connu une forte progression de 4,5 % par année en moyenne dans le plus grand secteur de la construction. Entre 2001 et 2006, l'effectif de ce secteur s'est accru de 196 200 travailleurs selon les estimations, ce qui porte l'emploi total à 991 200.

La progression de l'emploi dans la construction a été particulièrement marquée dans l'Ouest, en raison de l'expansion rapide de l'économie de la région. En fait, la hausse de l'emploi dans la construction a été plus forte dans les deux provinces combinées de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qu'elle ne l'a été sur le marché de plus grande taille de l'Ontario et du Québec.

1. Le secteur de la production des biens comprend les industries suivantes : Agriculture, foresterie, pêche et chasse, Construction, Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz, Fabrication et Services publics.
2. L'analyse présentée dans ce document utilise des données relatives aux personnes faisant partie de la population active, au sens précisé dans la section Définitions. Il est possible que ces chiffres diffèrent des chiffres que l'on retrouve dans les tableaux thématiques.

Figure 2 Variation du niveau d'emploi selon la branche d'activité, 2001 à 2006¹



Note :

1. Ces chiffres diffèrent de ceux figurant dans les tableaux des produits normalisés du recensement, car les chiffres relatifs à l'industrie des produits normalisés représentent la population active expérimentée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

La plus forte baisse de l'emploi dans le secteur de la fabrication

Les résultats sont moins reluisants dans le secteur de la fabrication qui a cédé 136 700 emplois entre 2001 et 2006, soit l'équivalent d'une baisse de 1,4 % par année. Globalement, le nombre de travailleurs est passé d'environ 2 033 200 à environ 1 896 500.

Le recul de l'emploi manufacturier s'est concentré dans le centre du Canada : l'effectif du secteur de la fabrication a chuté de 77 700 travailleurs en Ontario et de 56 600 au Québec, ce qui représente une baisse annuelle moyenne de 1,7 % et de 2,0 %, respectivement.

Ce mouvement de déclin a réduit le poids relatif de la fabrication, les effectifs de ce secteur représentant 13,8 % des travailleurs en 2001 et 11,8 % en 2006. À titre de comparaison, la part du secteur de la construction est passée de 5,4 % à 6,2 %, et celle de l'industrie de l'extraction minière, pétrolière et gazière, de 1,1 % à 1,4 %.

L'industrie canadienne de la fabrication de vêtements coupés-cousus a perdu près de 33 000 travailleurs entre 2001 et 2006, ce qui représente une baisse annuelle moyenne de 9,3 %.

L'emploi dans le secteur des ordinateurs et des télécommunications (TC)³ a fléchi de 28 200. Les effets du repli de la haute technologie, amorcé en 2001, ont été durement ressentis à Ottawa–Gatineau, particulièrement dans l'industrie de la fabrication de fils et de câbles de communication et de technologie.

3. Dans le présent rapport, la fabrication des TC couvre l'emploi dans les industries suivantes : Fabrication de machines pour le commerce et les industries de services (code 3333 du SCIAN 2002), Fabrication de matériel informatique et périphérique (code 3341 du SCIAN 2002), Fabrication de matériel de communication (code 3342 du SCIAN 2002), Fabrication de matériel audio et vidéo (code 3343 du SCIAN 2002), Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques (code 3344 du SCIAN 2002), et Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux (code 3345 du SCIAN 2002).

L'industrie de la pâte à papier, du papier et du carton a perdu 14 400 travailleurs au cours de la dernière période intercensitaire, et ces pertes se sont concentrées en Ontario (-4 600), au Québec (-4 000) et en Colombie-Britannique (-2 200). L'effectif de l'industrie des scieries et de la préservation du bois a diminué de 14 200 travailleurs, près de la moitié de la baisse étant survenue en Colombie-Britannique.

L'industrie du bois d'œuvre a subi de multiples assauts. En 2002, les États-Unis ont imposé des droits antidumping sur les exportations du bois d'œuvre canadien. En 2005 et 2006, le marché de l'habitation aux États-Unis a commencé à se contracter, réduisant encore davantage la demande de bois d'œuvre. En 2006, les prix du bois d'œuvre résineux ont atteint leur niveau le plus bas. L'intensification de la concurrence étrangère et le taux de change ont également contribué au repli de cette branche d'activité au Canada⁴.

Secteur des services⁵

Quasi-parité entre le niveau de l'emploi dans le commerce de détail et dans le secteur de la fabrication

Contrairement aux résultats observés dans les industries productrices de biens, l'emploi a connu une croissance généralisée dans le secteur des services au Canada.

Les données du recensement montrent que, au Canada, le grand secteur du commerce de détail, la première branche en importance du secteur des services, a presque rejoint le secteur de la fabrication en ce qui a trait au niveau de l'emploi.

Entre 2001 et 2006, l'emploi dans le commerce de détail a progressé de 1,8 % par année en moyenne, ce qui représente 155 800 travailleurs de plus pour la période et porte l'effectif total du commerce de détail à un peu plus de 1 815 000 travailleurs. Les plus fortes hausses de l'emploi ont été relevées dans les épiceries, les magasins de matériaux et de fournitures de construction, et chez les concessionnaires d'automobiles.

Le commerce de détail ne compte plus que 81 400 travailleurs de moins que le secteur de la fabrication en 2006. L'écart qui sépare les deux secteurs a rapidement diminué au cours de la période de cinq ans à l'étude. En 2001, le secteur de la fabrication comptait quelque 373 900 travailleurs de plus que le commerce de détail.

L'emploi dans le secteur de l'immobilier, de la location et de la location à bail a connu une forte croissance de 3,3 % en moyenne, croissance vraisemblablement attribuable au boom du secteur résidentiel. Cette branche d'activité employait un peu plus de 293 000 travailleurs en 2006. La progression observée s'explique surtout par une hausse de 5,9 % annuelle de l'emploi dans les bureaux d'agents et de courtiers immobiliers.

Les services professionnels, scientifiques et techniques ont également profité d'une forte hausse de l'emploi, qui a enrichi cette branche d'activité de 142 300 travailleurs, soit l'équivalent d'une progression annuelle moyenne de 2,9 %. La croissance de l'emploi dans cette branche s'est notamment appuyée sur une demande accrue de main-d'œuvre dans

4. Dufour, Daniel. juin 2007. « L'industrie canadienne du bois d'œuvre : tendances récentes », Analyse en bref.

5. Le secteur des services comprend les industries suivantes : Commerce de gros, Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement, Commerce de détail, Services d'enseignement, Transport et entreposage, Soins de santé et assistance sociale, Industrie de l'information et industrie culturelle, Arts, spectacles et loisirs, Finance et assurances, Hébergement et services de restauration, Services immobiliers et services de location et de location à bail, Autres services, sauf les administrations publiques, Services professionnels, scientifiques et techniques, Administrations publiques, Gestion de sociétés et d'entreprises.

l'industrie de l'architecture, du génie et des services connexes, demande émanant vraisemblablement du secteur de la construction et de l'industrie pétrolière et gazière. Les hausses les plus fortes se sont manifestées au Territoire du Yukon, de même qu'en Saskatchewan, en Alberta, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Colombie-Britannique.

L'effectif de la deuxième branche en importance du secteur des services au Canada, les soins de santé et l'assistance sociale, a augmenté de 199 900 travailleurs, soit un taux annuel moyen de 2,6 %, nettement supérieur à la moyenne nationale. Cette hausse a porté l'effectif total des soins de santé et de l'assistance sociale à 1 667 700 travailleurs en 2006. Ce sont l'Ontario, le Québec et l'Alberta qui ont profité des hausses les plus marquées. La progression a été généralisée, qu'il s'agisse des services de soins ambulatoires, des laboratoires médicaux ou des hôpitaux.

Les services d'enseignement ont accru leur main-d'œuvre de 123 600 travailleurs, un taux annuel moyen de croissance de 2,4 %, ce qui a porté l'effectif total du secteur à 1 110 000 travailleurs en 2006. Les universités ont affiché une croissance de l'emploi particulièrement forte, dans le sillage d'une augmentation des inscriptions.

Le nombre de travailleurs dans les administrations publiques a grimpé de 77 000 pour atteindre 943 700 en 2006, ce qui représente un taux annuel moyen de croissance de 1,7 %, soit le taux de croissance de l'emploi pour l'ensemble de l'économie. Ces hausses se sont concentrées en Ontario, au Québec et en Alberta. Globalement, la majeure partie de la progression a été le fait des administrations publiques locales, municipales et régionales. Au Québec, toutefois, la hausse de l'emploi s'est surtout manifestée dans les services publics fédéraux.

Professions

Les travailleurs de l'industrie pétrolière et gazière : un petit groupe qui enregistre la croissance de l'emploi la plus rapide

Les mouvements de la demande sectorielle de main-d'œuvre dans différentes branches de l'économie ont eu des répercussions sur la répartition des professions au Canada.

Bien que l'industrie pétrolière et gazière reste relativement petite, son expansion rapide au cours des dernières années a donné un élan remarquable à un certain nombre de professions.

Le nombre de foreurs et de travailleurs de mise à l'essai et des autres services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz a presque doublé pour atteindre 11 500, faisant de cette profession celle qui affiche la plus forte croissance entre 2001 et 2006. Le nombre de surveillants du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz a fait un bond de 47,2 % pour s'établir à environ 9 400.

Le boom de la construction résidentielle, particulièrement dans l'Ouest du pays, a suscité une vague de recrutement. Les commis à la production, souvent employés par les entreprises de construction, ont vu leur nombre grimper de 73,3 % pour atteindre 24 100. Le nombre d'inspecteurs en construction a également bondi de 61,8 % pour se fixer à 13 700; cette profession se classe au cinquième rang quant au taux de croissance le plus rapide.

L'effectif des aides de soutien des métiers et des manoeuvres en construction a grimpé de 57,2 % en 2006 pour se chiffrer à près de 143 900 travailleurs. Entre 2001 et 2006, le nombre de ces travailleurs a augmenté de 52 300, et en 2006, cette profession se classait au septième rang parmi les professions affichant la croissance la plus forte.

Bien qu'ils ne soient pas parmi les 10 professions en plus forte croissance, les agents immobiliers ont augmenté leur effectif de 25 % pour atteindre 61 100.

Les achats de biens coûteux — maisons, voitures, meubles — ont intensifié les activités des agents de prêts. Le Recensement de 2006 a permis de dénombrier près de 35 400 agents de prêts, en hausse de 13 900 par rapport à 2001.

Une forte croissance de l'emploi a aussi été observée chez les assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire (+65,7 %). Cette hausse coïncide avec l'augmentation des inscriptions postsecondaires au cours des dernières années. Comme il a été mentionné plus tôt, les services d'enseignement ont enregistré une progression marquée de l'emploi.

Quelque 36 500 esthéticiens, électrolystes et travailleurs assimilés ont été dénombrés lors du dernier recensement, en hausse de 57,4 % par rapport à 2001. Cette profession prend la sixième place quant au taux de croissance, cette poussée s'expliquant en partie par l'expansion de l'industrie des « spas » au Canada.

Tableau 1 Professions affichant les taux de croissance les plus élevés, 2001 à 2006, Canada

Profession	Emploi en 2006	Pourcentage du taux de croissance de l'emploi, 2001 à 2006
Foreurs et personnel de mise à l'essai et des autres services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz	11 500	77,8
Commis à la production ¹	24 100	73,3
Assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	61 500	65,7
Agents de prêts	35 400	64,5
Inspecteurs en construction	13 700	61,8
Esthéticiens ou esthéticiennes, électrolystes et personnel assimilé	36 500	57,4
Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	143 900	57,2
Commis de soutien administratif	101 700	53,9
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	21 400	53,6
Ingénieurs de l'extraction et du raffinage du pétrole	9 000	53,5

Note :

1. Comme ceux employés par les entreprises de construction pour la préparation des calendriers de production.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001 et 2006.

L'intensification des activités dans le commerce de détail et sur le marché de l'habitation est à l'origine des plus fortes hausses de l'emploi

En chiffres absolus, le dynamisme du commerce de détail et du marché de l'habitation a suscité une forte poussée de certaines professions. Le tableau 2 présente les hausses les plus importantes des effectifs en chiffres absolus selon la profession.

Les vendeurs et commis-vendeurs du commerce de détail forment l'une des professions comptant le plus de travailleurs au pays; leur nombre a augmenté de 132 300, soit la plus forte hausse de toutes les professions. Un autre groupe, celui des caissiers, a vu ses effectifs grimper de 43 300 travailleurs, en raison de l'augmentation des dépenses des consommateurs dans les magasins de vente au détail⁶.

La deuxième hausse en importance s'est produite chez les aides de soutien des métiers et les manoeuvres en construction, dont le nombre a augmenté de 52 300. La majeure partie de cette croissance s'est manifestée en Colombie-Britannique et en Alberta. L'essor de la construction a alimenté la demande de charpentiers-menuisiers, lesquels ont vu leur nombre s'accroître de 33 900.

Parmi les travailleurs de la santé, le nombre d'aides-infirmiers et de préposés aux bénéficiaires a progressé de 37 100, et celui d'infirmiers autorisés a augmenté de 37 000. Ces hausses s'expliquent par le gonflement de la demande de services de santé qui, lui, va de pair avec l'augmentation des dépenses publiques dans ce domaine.

Tableau 2 Hausses les plus importantes de l'emploi selon la profession, 2001 à 2006, Canada

Profession	Emploi en 2006	Variation dans l'emploi de 2001 à 2006
Vendeurs et commis-vendeurs — Commerce de détail	685 800	132 300
Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	143 900	52 300
Conducteurs de camions	286 100	44 000
Caissiers	299 200	43 300
Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	169 700	37 100
Infirmiers autorisés	265 900	37 000
Commis aux services à la clientèle, commis à l'information et personnel assimilé	191 600	36 300
Commis de soutien administratif	101 700	35 600
Analystes et consultants en informatique	138 400	35 300
Charpentiers-menuisiers	145 000	33 900

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001 et 2006.

6. Les consommateurs ont dépensé une proportion croissante de leur revenu disponible dans les magasins de détail. Pour chaque 100 \$ de revenu disponible, ils ont dépensé 45 \$ dans les magasins de détail en 2000 et 47 \$ en 2004. Zhang, Yiling, octobre 2005. « Le commerce de détail dans les provinces depuis le tournant du millénaire », *Analyse en bref*, octobre, p. 3.

Professions les plus fréquentes : les conducteurs de camions perdent leur première place chez les hommes

Malgré une hausse relativement importante de leur nombre entre 2001 et 2006, les conducteurs de camions ont dû céder le premier rang aux vendeurs et commis-vendeurs du commerce de détail pour ce qui est de la profession la plus fréquente chez les hommes.

Près de 285 800 hommes ont déclaré occuper un emploi de vendeur ou de commis-vendeur dans le commerce de détail, ce qui a permis à ce groupe de déloger de la première place les conducteurs de camions dont le nombre s'élevait à 276 200 environ. Les directeurs travaillant dans le commerce de détail forment la troisième profession en importance chez les hommes, 192 200 hommes occupant un tel emploi.

Toujours chez les hommes, le nombre de vendeurs et de commis-vendeurs dans le commerce de détail a augmenté de 28,6 % entre 2001 et 2006, tandis que le nombre de conducteurs de camions s'est accru de 17,4 %.

Tableau 3 Professions les plus fréquentes chez les hommes et les femmes, Canada, 2006

Hommes	Emploi en 2006	Variation dans l'emploi de 2001 à 2006
Vendeurs et commis-vendeurs — Commerce de détail	285 800	63 600
Conducteurs de camions	276 200	40 900
Directeurs — Commerce de détail	192 200	-8 100
Concierges et concierges d'immeubles	154 100	18 800
Exploitants agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles	147 800	-21 200
Manutentionnaires	147 000	13 900
Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	143 000	20 400
Charpentiers-menuisiers	142 400	32 900
Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	133 600	47 500
Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité	102 600	10 200
Femmes	Emploi en 2006	Variation dans l'emploi de 2001 à 2006
Vendeuses et commis-vendeuses — commerce de détail	400 000	68 600
Caissières	255 500	35 500
Infirmières autorisées	249 400	33 800
Commis de bureau générales	244 200	23 100
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	237 300	-16 500
Enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	214 600	19 900
Serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	194 800	23 100
Éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance	157 700	31 700
Serveuses d'aliments et de boissons	152 000	-2 900
Préposées à l'entretien ménager et au nettoyage — Travaux légers	147 400	24 400

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001 et 2006.

Chez les femmes, les emplois de vendeuses et commis-vendeuses dans le commerce de détail représentent aussi la profession la plus fréquemment déclarée en 2006, l'effectif de ce groupe se chiffrant à un peu plus de 400 000 travailleuses. Les caissières se classent au deuxième rang avec un effectif de 256 000 travailleuses. Enfin, grâce au recrutement de personnel dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, les infirmières se sont hissées de quelques rangs par rapport à 2001 pour prendre la troisième place au palmarès des professions.

Fortes baisses dans les professions du secteur de la fabrication

Plusieurs occupations du secteur de la fabrication se sont fortement repliées.

Ainsi, le nombre d'opérateurs de machines dans le secteur de la fabrication a chuté de 52 700 entre 2001 et 2006; dans ce groupe, la catégorie des opérateurs de machines à coudre industrielles a accusé les pertes les plus importantes. Le nombre de ces derniers a baissé d'environ 18 300 pour se fixer à un peu moins de 37 800, un repli de 32,7 %.

L'effectif des assembleurs de structures métalliques, qui comprend les métallurgistes, a diminué d'environ 6 800 travailleurs, ou 34,4 %, pour s'établir à 12 900. La consolidation et l'automatisation des procédés de fabrication de l'acier ont contribué à ce recul, tout comme les changements structurels de l'industrie de l'automobile.

Le nombre de monteurs et de contrôleurs de matériel mécanique, y compris les monteurs de pièces automobiles, un groupe professionnel important dans le sud de l'Ontario, a chuté de 6 100, soit 33,3 %, pour s'établir à 12 200.

En 2006, quelque 24 200 travailleurs occupaient des postes d'assembleurs, monteurs, contrôleurs et vérificateurs de matériel électronique, soit presque 5 600 de moins qu'en 2001, ce qui représente un recul de 18,8 %. Ce groupe comprend aussi les travailleurs qui fabriquent le matériel audiovisuel, comme les chaînes stéréophoniques, les télévisions et les pièces informatiques.

Scolarité et marché du travail

Les diplômés des programmes d'enseignement affichent le taux de chômage le plus faible

Bien que certaines professions du secteur de la fabrication aient accusé un recul important entre 2001 et 2006, la plupart des autres professions ont profité d'une croissance généralisée. Comme il a été mentionné plus tôt, une partie de cette croissance s'est exprimée dans les emplois de « col bleu », notamment dans les métiers de la construction et chez les travailleurs de l'industrie pétrolière et gazière. Des hausses ont également été relevées dans d'autres professions qui nécessitent différentes compétences et différents niveaux de scolarité.

En 2006, les taux de chômage pour l'ensemble des niveaux de scolarité étaient relativement faibles par rapport aux années précédentes⁷. Cependant l'économie canadienne continue de favoriser les travailleurs ayant fait des études plus poussées. Selon les données du recensement, le taux de chômage des Canadiens du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires s'élève à 9,4 %, soit plus du double du taux de 4,2 % qu'enregistrent les détenteurs d'un grade universitaire.

7. **Source** : Enquête sur la population active.

Le niveau de scolarité n'est pas le seul facteur de réussite sur le marché du travail. Le programme d'études a également une incidence sur les probabilités de décrocher un emploi. Parmi les personnes ayant fait des études postsecondaires, celles qui ont suivi des programmes dans le domaine de l'enseignement affichent un taux de chômage très faible. Selon les estimations, 542 700 personnes dans le principal groupe d'âge actif ont terminé un programme d'enseignement à titre de principal domaine d'études. Ces diplômés affichaient, en 2006, le taux de chômage le plus bas, soit 3,0 %.

Parmi les autres domaines d'études associés à de faibles taux de chômage figurent les études bibliques (3,2 %), l'agriculture, les services de santé, ainsi que les études des parcs, de la récréologie et des loisirs. Dans ces trois derniers domaines, le taux de chômage des diplômés s'établit à 3,6 %.

Tableau 4 Principaux domaines d'études associés aux taux de chômage les plus faibles, population de 25 à 54 ans

Principal domaine d'études	Taux de chômage
Enseignement	3,0 %
Bible et études bibliques	3,2 %
Agriculture	3,6 %
Services de santé, services paramédicaux, sciences de la santé	3,6 %
Études des parcs, de la récréologie et des loisirs	3,6 %
Sécurité et services de protection	3,8 %
Architecture et services connexes	3,9 %
Techniques du génie	4,1 %
Mécaniciens et réparateurs	4,2 %
Psychologie	4,3 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Provinces et territoires

Croissance de l'emploi : les provinces les plus à l'Ouest mènent le bal

Les données du recensement indiquent que l'emploi a atteint un niveau estimatif de 16 021 200 travailleurs en 2006, en hausse de 1 326 000 par rapport à 2001. Le tiers de cette croissance est attribuable à deux provinces de l'Ouest — l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Au cours de cette période de cinq ans, le taux de chômage a fléchi dans toutes les provinces et tous les territoires, sauf en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Toujours durant la dernière période intercensitaire, seuls l'Alberta (+2,9 %), la Colombie-Britannique (+2,1 %) et les trois territoires ont surpassé le taux annuel national de croissance de l'emploi qui est de 1,7 %.

Entre 2001 et 2006, 251 100 travailleurs se sont ajoutés à la main-d'œuvre en Alberta, et 208 800, en Colombie-Britannique. Les hausses observées dans ces deux provinces se sont largement appuyées sur l'expansion du secteur de la construction et des services professionnels, scientifiques et techniques. En outre, l'industrie de l'extraction minière, pétrolière et gazière a donné un coup de fouet à l'économie albertaine.

En Colombie-Britannique, le quart de la croissance totale de l'emploi au cours de cette période de cinq ans est imputable au secteur de la construction qui comptait, en 2006, 51 800 travailleurs de plus qu'en 2001, soit un taux annuel moyen de croissance de 8,3 %. Les hausses de l'emploi s'expliquent aussi par les projets de construction non résidentielle, comme les premiers ouvrages pour les Jeux olympiques d'hiver de 2010. Ces projets pourraient être à l'origine de l'ajout appréciable de 27 200 travailleurs dans les services professionnels, scientifiques et techniques, qui couvrent les services d'architecture et de génie. Enfin, le nombre de travailleurs dans le commerce de détail s'est accru de 17 800 entre 2001 et 2006.

Près de 45 % de la croissance totale de l'emploi en Alberta émane du secteur de l'extraction minière, pétrolière et gazière, du secteur de la construction et de celui des soins de santé et de l'assistance sociale. En fait, l'effectif de l'industrie de l'extraction minière, pétrolière et gazière en Alberta a augmenté de 47 400 travailleurs, soit un taux annuel de croissance de 9,7 %, plus du triple du taux de croissance annuel de l'emploi observé dans l'ensemble du Canada.

Le secteur de la construction en Alberta a gagné 39 700 travailleurs, une progression moyenne de 5,8 % par année. Cette montée s'explique par le boom résidentiel, les travailleurs d'autres provinces se déplaçant vers l'Ouest, attirés par les perspectives d'emploi alléchantes. La province a aussi affiché une forte hausse de 25 200 travailleurs dans les soins de santé et l'assistance sociale, soit une croissance annuelle moyenne de 3,2 %.

À l'instar de la Colombie-Britannique, l'Alberta a enregistré une augmentation de 27 000 travailleurs dans les services professionnels, scientifiques et techniques, ce qui représente un taux annuel moyen de croissance de 4,3 %.

La progression de l'emploi a également été appréciable dans les trois territoires, et surtout dans les Territoires du Nord-Ouest⁸ et au Nunavut qui, tous deux, ont connu un taux annuel moyen de croissance de 2,6 %. L'ouverture de nouvelles mines de diamants et l'expansion de mines existantes dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont contribué à cette hausse générale. Toutefois, les administrations publiques ont été la principale source de la croissance de l'emploi au Nunavut.

Fléchissement du taux de chômage au Manitoba et en Saskatchewan

Au Manitoba, l'emploi a progressé à un rythme annuel moyen de 1,0 % entre 2001 et 2006, soit un peu plus de la moitié du taux national de croissance. Parallèlement, le taux de chômage a fléchi, passant de 6,1 % en 2001 à 5,5 % en 2006. Les plus fortes hausses de l'emploi en 2006 ont été observées dans les secteurs de la construction et des services d'enseignement. L'emploi a crû à un taux annuel moyen de 3,5 % (+4 700) dans la construction et de 2,1 % (+4 600) dans les services d'enseignement. Ces hausses ont plus que compensé la diminution du nombre de travailleurs dans le secteur de la fabrication (-4 400).

En Saskatchewan, le taux de croissance de l'emploi s'est établi en moyenne à 0,6 % par année entre 2001 et 2006, et le taux de chômage a baissé, passant de 6,3 % à 5,6 %. Les hausses les plus importantes en 2006 dans cette province ont été enregistrées dans les secteurs de l'extraction minière, pétrolière et gazière (+4 300), des services d'enseignement (+3 700) et de la construction (+3 200). Par contre, le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, dans son ensemble, a perdu 12 300 travailleurs, ce qui a restreint la progression globale de l'emploi dans cette province.

Région de l'Atlantique : une croissance de l'emploi inférieure à la moyenne nationale

Les quatre provinces de l'Atlantique ont affiché un taux de croissance de l'emploi inférieur à la moyenne nationale. Au bas de la liste, l'Île-du-Prince-Édouard enregistre un taux annuel moyen de croissance de l'emploi de 0,9 %. Le recul accusé dans le commerce de gros et dans le secteur de la fabrication a effacé la montée de l'emploi dans les administrations publiques.

Au Nouveau-Brunswick, le taux annuel moyen de croissance de l'emploi s'est élevé à 1,2 %. Le secteur des services administratifs et de soutien et celui de la construction ont, tous deux, gagné 3 500 travailleurs. Toutefois, la baisse de 3 200 travailleurs dans le secteur de la fabrication a réduit cette expansion.

À Terre-Neuve-et-Labrador, l'emploi a progressé à un rythme annuel moyen de 1,4 % entre 2001 et 2006, soit près de trois fois le taux annuel moyen (+0,5 %) de croissance de l'emploi enregistré par cette province entre 1996 et 2001. Trois branches d'activité comptaient, ensemble, 7 000 travailleurs de plus : services administratifs et de soutien; extraction minière, pétrolière et gazière; agriculture, foresterie, pêche et chasse.

8. Il convient de faire preuve de prudence lorsqu'on compare, pour les Territoires du Nord-Ouest, des estimations tirées des données du Recensement de 2006 à celles tirées du Recensement de 2001. En 2001, le sous-dénombrement net dans les Territoires du Nord-Ouest était estimé à 8,11 %, un taux nettement supérieur à la moyenne nationale de 2,99 %, et près du double du taux observé en 1996. L'accroissement de la population relevé entre 2001 et 2006 est vraisemblablement surestimé, et s'explique partiellement par l'amélioration de la couverture des Territoires du Nord-Ouest en 2006.

La progression de l'emploi a atteint 1,5 % en Nouvelle-Écosse, un taux juste au-dessous de la moyenne nationale. Dans cette province, 5 500 travailleurs se sont ajoutés à l'effectif du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale; 5 100, à celui des services administratifs et de soutien; et 4 500, à l'effectif du commerce de détail. La Nouvelle-Écosse a accusé une baisse de 1 300 travailleurs dans le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse.

Centre du Canada : les fortes baisses dans le secteur de la fabrication entravent la croissance en Ontario comme au Québec

Le Québec a affiché une progression de l'emploi égale à la moyenne nationale de 1,7 %, tandis que l'Ontario (+1,5 % par année) s'est classé sous la moyenne à ce chapitre, et bien en deçà du taux annuel moyen de 2,4 % enregistré par cette province entre 1996 et 2001.

De fortes baisses dans le secteur de la fabrication ont freiné la croissance globale dans ces deux provinces. Cependant, une poussée appréciable de l'emploi dans le secteur des services et dans la construction a été enregistrée.

C'est l'industrie du textile du Québec qui a été le plus durement touché : 20 700 travailleurs de moins dans l'industrie de la fabrication de vêtements coupés-cousus entre 2001 et 2006, et 4 700 de moins dans les usines de textiles. En Ontario, l'effectif de l'industrie de la fabrication de vêtements coupés-cousus a diminué de plus de 7 300 travailleurs.

L'Ontario et le Québec ont aussi accusé des baisses dans certaines industries manufacturières qui fabriquent des produits liés aux ordinateurs et aux télécommunications (TC).

En Ontario, l'emploi dans les industries de fabrication de TC a chuté de 5,2 % en moyenne par année entre 2001 et 2006, les baisses totales se chiffrant à 15 300 travailleurs. Au Québec, l'effectif de ces industries a diminué de 6,4 % par année, et les baisses pour l'ensemble de la période de cinq ans se sont élevées à 9 900 travailleurs.

En revanche, l'Ontario a profité d'une forte montée de l'emploi dans les soins de santé et l'assistance sociale, 76 500 travailleurs s'étant ajoutés à l'effectif de ce secteur, soit une hausse annuelle moyenne de 2,8 % entre 2001 et 2006. En 2006, les services d'enseignement en Ontario comptaient 57 900 travailleurs de plus, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 3,0 %.

Au Québec, l'effectif de l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale a connu une forte augmentation de 67 800 travailleurs, l'équivalent d'une hausse annuelle moyenne de 3,5 %. Le commerce de détail au Québec comptait près de 55 200 travailleurs de plus à la fin de la période, soit une progression de 2,7 % par année en moyenne.

Le secteur de la construction a connu une croissance vigoureuse de l'emploi en Ontario (+49 100 travailleurs ou +3,0 % par année, en moyenne). Au Québec, la poussée de l'emploi dans la construction a été encore plus forte, l'effectif s'étant accru de 38 200 travailleurs, soit un taux de croissance de 4,7 %.

Tendances infraprovinciales

Barrie se classe en tête des régions métropolitaines au chapitre de la croissance de l'emploi

Barrie, située au nord de Toronto, a pris le premier rang de toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) pour ce qui est de la croissance de l'emploi entre 2001 et 2006. Viennent ensuite Kelowna, Calgary et Edmonton.

Le nombre de travailleurs à Barrie s'est accru de 17 400, ou 22,9 %, pour atteindre 93 400 en 2006⁹. À Kelowna, il a augmenté de 14 200, ou 21,0 %, pour s'établir à 82 000. Windsor prend la dernière place, l'emploi n'ayant progressé que de 2,1 % dans cette région métropolitaine entre 2001 et 2006.

Parmi les trois principales régions métropolitaines du pays — Toronto, Montréal et Vancouver — c'est Vancouver qui affiche le taux de croissance de l'emploi le plus élevé (+11,0 %). Le secteur de la construction se transforme, sous l'effet du gonflement des prix et de la demande en habitation, ainsi que des préparatifs des Jeux olympiques d'hiver de 2010.

Dans le centre du pays, à Toronto comme à Montréal, la croissance de l'emploi entre 2001 et 2006 a ralenti par rapport à la période intercensitaire précédente. En fait, ces deux régions métropolitaines se sont classées derrière Calgary et Vancouver quant à la progression de l'emploi. Néanmoins, Toronto, à l'instar du reste du pays, a profité d'un boom résidentiel, qui a fortement stimulé l'emploi dans le secteur de la finance et des affaires de la capitale financière du pays.

Comme à Toronto, le secteur de la fabrication à Montréal a éprouvé des difficultés et a cédé des emplois dans l'industrie du textile. Toutefois, ces pertes ont été partiellement contrebalancées par la progression de l'emploi dans un certain nombre d'industries, y compris les services financiers et les services de soins à l'enfance.

En Ontario, Windsor a subi les plus fortes baisses dans l'industrie de la fabrication de pièces d'automobiles. Son taux de chômage a grimpé, passant de 6,3 % en 2001 à 8,3 % en 2006, de sorte que Windsor se classe au troisième rang à ce chapitre, derrière Saguenay et St. John's. Notons cependant que le taux de chômage tant à Saguenay qu'à St. John's a fléchi au cours de cette période de cinq ans.

Malgré l'augmentation du taux de chômage à Windsor, le taux d'emploi dans cette région métropolitaine en 2006 (59,0 %) restait supérieur à celui observé à St. John's (58,7 %) ou à Saguenay (54,8 %).

Par contre, les taux de chômage ont diminué dans plusieurs RMR du Québec. La ville de Québec affichait en 2006 un taux de chômage de 4,6 %, l'un des plus bas au pays, et en net recul par rapport au taux de 6,9 % obtenu cinq ans plus tôt.

9. En 2006, Barrie se distinguait par le taux d'accroissement démographique le plus rapide et la population la plus jeune de toutes les RMR. Martel, Laurent, et Éric Caron Malenfant. 2007. « Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe ». *Recensement de 2006, Série « Analyses »*, p. 32.

À Toronto, les hausses observées dans les soins de santé et l'assistance sociale ainsi que dans les services financiers font contrepoids au repli du secteur de la fabrication

L'emploi à Toronto a progressé de 8,9 % entre 2001 et 2006, et le nombre de travailleurs a atteint 2 627 400. Il s'agit toutefois d'un taux de croissance correspondant à la moitié environ du taux de 17,0 % observé entre 1996 et 2001. En 2006, 63,7 % de la population torontoise en âge de travailler occupait un emploi, en baisse par rapport au taux de 64,7 % enregistré en 2001. Entre 2001 et 2006, le taux de chômage à Toronto est passé de 5,9 % à 6,7 %.

La croissance de l'emploi à Toronto a été freinée par le déclin du secteur de la fabrication, notamment de l'industrie du textile et, dans une moindre mesure, de celle de la fabrication d'ordinateurs. Cependant, ces baisses ont été contrebalancées par la progression de l'emploi dans les soins de santé et l'assistance sociale de même que dans les services financiers.

À Toronto, l'effectif de l'industrie de la fabrication de vêtements coupés-cousus a diminué de 5 000 travailleurs entre 2001 et 2006, une baisse annuelle moyenne de 7,1 %. Parallèlement, le nombre de travailleurs dans l'industrie de la fabrication de matériel informatique et périphérique a chuté d'un peu plus de 4 400, soit un repli de 13,4 % par année.

Malgré ces pertes dans le secteur de la fabrication, l'emploi à Toronto a gagné du terrain dans plusieurs branches d'activité clés, principalement dans le secteur des services.

À Toronto, la plus forte progression de l'emploi a été observée dans les soins de santé et l'assistance sociale (+30 800 ou +3,1 % par année), ce qui a porté l'effectif de cette branche d'activité à 215 000 travailleurs en 2006. Les hausses se sont concentrées dans les hôpitaux (+9 000) ainsi que dans les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (+6 300).

L'emploi dans les services d'enseignement à Toronto a connu une poussée entre 2001 et 2006, enregistrant une hausse de 3,6 % par année en moyenne. Quelque 12 200 enseignants des niveaux primaire et secondaire se sont ajoutés à l'effectif de ce secteur. Le recrutement dans les universités (+7 500 travailleurs) a également contribué à la montée de l'emploi dans les services d'enseignement.

Centre financier du pays, Toronto regroupe 29 % des travailleurs du secteur bancaire, lequel comprend les coopératives de crédit. Le nombre de travailleurs dans la branche de l'intermédiation financière par le biais de dépôts (qui couvre les établissements dont l'activité principale consiste à recevoir des dépôts et à prêter des fonds) a augmenté de 9 300, soit une hausse moyenne de 2,5 % par année.

L'effectif des grossistes-distributeurs de produits alimentaires s'est accru de 5 700 travailleurs, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 7,1 %. Toronto regroupe le cinquième de l'ensemble de ces travailleurs au Canada. Par ailleurs, le nombre de travailleurs dans le commerce grossistes-distributeurs de produits pharmaceutiques, d'articles de toilette, de cosmétiques et d'autres produits a augmenté de 2 500 environ, soit 5,2 % par année; 31 % de toutes les personnes occupant un emploi dans cette branche d'activité travaillent à Toronto.

Les bureaux des agents et courtiers immobiliers de Toronto ont accueilli 5 400 travailleurs de plus, soit une hausse moyenne de 5,3 % par année. Bien que Calgary et Vancouver aient affiché une croissance plus rapide de l'emploi dans ce secteur, Toronto a enregistré une hausse plus importante du nombre de travailleurs entre 2001 et 2006 et regroupe le quart des travailleurs de cette branche d'activité.

Le secteur de la construction a pris de l'expansion à Toronto, comme dans l'ensemble du pays. Entre 2001 et 2006, 21 900 travailleurs se sont ajoutés à l'effectif de ce secteur, ce qui représente un taux moyen de croissance de 3,4 % par année.

Le déclin du secteur de la fabrication freine la croissance à Montréal

Le nombre de travailleurs dans la région métropolitaine de recensement de Montréal s'est établi à 1 835 800 en 2006, en hausse de 8,6 % par rapport à 2001. Il s'agit cependant d'un ralentissement de la progression de l'emploi par rapport au taux de croissance de 11,8 % enregistré à Montréal entre 1996 et 2001. Le taux de chômage dans la région métropolitaine a diminué, passant de 7,5 % à 6,9 % en 2006.

En 2006, 61,9 % de la population montréalaise en âge de travailler occupait un emploi, une augmentation par rapport au taux de 60,8 % observé en 2001. Des hausses dans plusieurs branches du secteur des services ont permis de contrebalancer le recul accusé dans les industries du textile et de l'aérospatiale.

Ce sont les travailleurs de l'industrie de la fabrication de vêtements coupés-cousus qui ont subi la plus forte baisse de l'emploi. L'effectif de cette industrie a chuté de 10 200 travailleurs, soit une baisse annuelle moyenne de 8,2 %. Montréal regroupe plus du tiers (36,8 %) des travailleurs canadiens de l'industrie des vêtements coupés-cousus en 2006.

Montréal est un centre important de l'aérospatiale et, en 2006, 47 % de l'ensemble des effectifs canadiens de l'industrie des produits aérospatiaux et de leurs pièces y travaillaient. Le nombre de travailleurs dans cette industrie s'établissait à 23 400 en 2006, en baisse de 3 000, ou 2,4 % en moyenne par année.

Par contre, l'emploi a progressé dans plusieurs secteurs clés à partir de 2001. Toujours à Montréal, le nombre de travailleurs dans les banques et les caisses populaires a augmenté de 7 300, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 4,0 %, un taux supérieur à celui enregistré à Toronto.

Montréal accapare le quart (25 %) des grossistes-distributeurs de produits pharmaceutiques, d'articles de toilette, de cosmétiques et d'autres produits. Cette branche d'activité s'est enrichie de près de 2 700 travailleurs, soit une progression de 7,5 % en moyenne par année.

Au Québec, le programme de services universels de garderie a été annoncé en 1997 et, depuis, le nombre de travailleurs des services de garde a connu une croissance rapide. Depuis 2001, le nombre de travailleurs dans les services de garderie à Montréal a grimpé de 8 800 pour atteindre 29 300 en 2006, une hausse annuelle moyenne de 7,5 %.

Le nombre de travailleurs dans les services de soins personnels a également connu une poussée appréciable (+4 700 ou une hausse annuelle moyenne de 5,4 %). Ces effectifs comprennent les personnes occupant un emploi dans les « spas » et les salons de beauté.

Les Montréalais ont manifesté leur intérêt pour les arts et les loisirs entre 2001 et 2006, comme en témoigne la croissance annuelle moyenne de l'emploi de 4,5 % observée dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs. Les hausses de l'emploi se sont concentrées dans les services de divertissement et de loisirs (+3 400), parmi les artistes, auteurs et interprètes indépendants (+1 500) et les travailleurs des arts du spectacle (+1 500).

Vancouver dame le pion à Montréal et à Toronto au chapitre de la croissance de l'emploi

À Vancouver, le nombre de travailleurs s'est établi à 1 104 800 en 2006, en hausse de 11,0 % par rapport à 2001. Il s'agit là d'un taux de croissance supérieur à celui de 9,6 % observé entre 1996 et 2001 et du taux le plus élevé des trois principales régions métropolitaines de recensement du pays.

En 2006, 63,0 % de la population en âge de travailler de Vancouver occupait un emploi, comparativement à 61,4 % en 2001. Le taux de chômage dans la RMR a fléchi, passant de 7,2 % à 5,6 %.

Malgré cette progression, l'emploi dans l'industrie de la fabrication de matériel informatique et périphérique a dégringolé en moyenne de 16,6 % par année entre 2001 et 2006 — soit le recul le plus marqué de cette industrie dans les trois principales RMR du pays.

Sur une note plus positive, le boom de la construction à Vancouver a plus que compensé ces baisses. Quelque 21 000 travailleurs se sont ajoutés à l'effectif du secteur de la construction au cours de la période de cinq ans à l'étude, soit une hausse annuelle moyenne de 7,3 %, la plus forte observée dans l'ensemble des régions métropolitaines. Cette poussée a porté l'effectif de la construction à Vancouver à 70 500 travailleurs.

Le nombre de bailleurs de biens immobiliers — ceux qui louent ou louent à bail des logements ou des propriétés non résidentielles — a augmenté de 2 000, ou 6,7 % en moyenne par année, soit le taux de croissance le plus élevé des trois principales RMR.

À Ottawa–Gatineau, la montée de l'emploi dans la fonction publique fédérale neutralise le repli de l'industrie des télécommunications

L'emploi à Ottawa–Gatineau a progressé de 6,7 % entre 2001 et 2006 pour atteindre un effectif de 601 500 travailleurs; il s'agit là d'un taux de croissance nettement inférieur à celui de 13,3 % observé entre 1996 et 2001.

En 2006, 65,8 % de la population en âge de travailler dans cette région métropolitaine occupait un emploi, en baisse par rapport au taux de 66,5 % enregistré en 2001. Dans le même ordre d'idées, le taux de chômage a légèrement augmenté, passant de 5,6 % à 5,7 %.

Le ralentissement de la croissance de l'emploi est attribuable à une forte baisse de l'emploi dans le secteur de la haute technologie. L'industrie de la fabrication d'autres types de matériel et de composants électriques a perdu 6 300 travailleurs entre 2001 et 2006. Les fabricants de matériel de communication ainsi que les fabricants de semi-conducteurs ont également fait face à de fortes contractions de l'emploi. Au cours de la période de cinq ans à l'étude, le nombre de travailleurs dans ces trois industries a diminué de 11 700.

Principal employeur à Ottawa, la fonction publique fédérale, excluant les employés de la défense, a accru son effectif de 15 600 travailleurs, une hausse annuelle moyenne de 3,5 %. Le nombre de travailleurs dans les hôpitaux a aussi augmenté de 3 200, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 3,4 %.

Calgary enregistre le taux de chômage le plus bas de toutes les régions métropolitaines de recensement

Forte de l'exploitation des richesses naturelles de l'Alberta, Calgary se classe au troisième rang au pays quant à la croissance de l'emploi, devancée à ce chapitre uniquement par Barrie et Kelowna.

En 2006, 632 000 personnes occupant un emploi ont été dénombrées à Calgary, soit une hausse de 91 600, partiellement attribuable à l'afflux vers l'Ouest de travailleurs en quête de travail venant d'ailleurs au pays.

Malgré cela, Calgary a affiché un taux de croissance de l'emploi (+17,0 %) inférieur au taux enregistré entre 1996 et 2001 (+22,3 %).

En 2006, près de 72,5 % de la population en âge de travailler de Calgary occupait un emploi, en hausse par rapport au taux de 71,5 % enregistré en 2001, ce qui donne à Calgary le premier rang de toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) à ce chapitre. Le taux de chômage à Calgary a diminué, passant de 4,9 % à 4,0 %, soit le taux le plus bas observé dans l'ensemble des régions métropolitaines.

Deux industries ont été à l'origine d'environ 30 % de la croissance de l'emploi (+91 600 travailleurs) à Calgary : la construction et l'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz. L'effectif du secteur de la construction a augmenté de 13 300 travailleurs entre 2001 et 2006, soit une progression moyenne de 6,1 % par année. Quelque 14 300 travailleurs se sont ajoutés à la main-d'œuvre de l'industrie de l'extraction minière, pétrolière et gazière, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 8,9 %.

Sur une note moins positive, toutefois, l'effectif de l'industrie de la fabrication de matériel de communication à Calgary a diminué de quelque 1 300 travailleurs, une baisse moyenne de 12,4 % par année.

L'Ontario connaît un repli de l'emploi manufacturier dans les régions métropolitaines de recensement industrielles

Malgré la croissance affichée dans le secteur des services, les baisses dans le secteur de la fabrication ont freiné la progression globale de l'emploi dans la province de l'Ontario entre 2001 et 2006. De nombreuses RMR industrielles de l'Ontario, tout particulièrement, ont ressenti les effets du déclin du secteur de la fabrication.

Par exemple, à Windsor, l'emploi n'a progressé que de 2,1 % entre 2001 à 2006, pour un effectif total de 153 000 travailleurs; il s'agit là du taux de croissance le plus faible de toutes les régions métropolitaines de recensement. Le taux de chômage à Windsor a augmenté, passant de 6,3 % en 2001 à 8,3 % en 2006, et reste l'un des plus élevés au pays. Cela est attribuable en partie à l'importance du secteur de la fabrication concernant l'emploi dans cette communauté.

En 2006, Windsor regroupait 14 % de l'ensemble des travailleurs canadiens de l'industrie des véhicules automobiles, 10 % des travailleurs de l'industrie de la fabrication de pièces d'automobiles et 16 % des travailleurs de l'industrie de la fabrication de la machinerie pour le travail des métaux.

Windsor a perdu 2 800 travailleurs dans l'industrie de la fabrication de pièces pour véhicules automobiles, soit un repli moyen de 4,8 % par année entre 2001 à 2006. Le nombre de travailleurs a diminué à un taux annuel moyen de 5,7 % dans l'industrie des véhicules automobiles et de 2,2 % dans celle de la fabrication de la machinerie pour le travail des métaux.

À St. Catharines-Niagara, le nombre de travailleurs a augmenté de 6,6 % pour atteindre 192 400 en 2006. La région emploie 5 300 travailleurs dans l'industrie des pièces pour véhicules automobiles, soit 5,3 % de l'ensemble des travailleurs canadiens de cette branche d'activité. Le nombre de ces travailleurs a diminué de 2 300, une baisse annuelle moyenne de 7,0 %.

Stimulé par la croissance dans le secteur des services, l'emploi à Oshawa a progressé de 12,8 % entre 2001 et 2006, pour atteindre 170 000. Cependant, l'industrie de la fabrication, qui est le principal employeur d'Oshawa, a subi des pertes et a décliné de 2,1 % en moyenne par année. Tout comme Windsor, Oshawa est un centre important pour la fabrication de véhicules automobiles. Alors que le nombre de travailleurs dans l'assemblage de véhicules automobiles a augmenté de 1,8 % par année durant la période de cinq ans pour atteindre 7 200 en 2006, l'emploi dans la fabrication de pièces pour véhicules automobiles a diminué de 3,8 % en moyenne par année, pour se situer à 3 500 en 2006.

Enfin, à Hamilton, le nombre de travailleurs s'est accru de 1,3 % en moyenne par année pour se fixer à 347 500 en 2006. L'industrie de la sidérurgie¹⁰ à Hamilton employait, en 2006, un peu plus de 8 600 travailleurs, 2 600 de moins qu'en 2001, ce qui représente une baisse annuelle moyenne de 5,1 % au cours de cette période de cinq ans. En outre, à Hamilton, le nombre de travailleurs dans l'industrie de la fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté a également diminué de 8,7 % en moyenne par année pour atteindre 1 200 en 2006.

Chômage

Les taux de chômage sont les plus élevés dans le Nord et dans les provinces de l'Atlantique, mais le chômage est à la baisse

Le marché du travail du Canada est en fait composé d'une diversité de marchés régionaux. La région de l'Atlantique et le Nunavut, par exemple, affichent des taux de chômage supérieurs à ceux que l'on observe partout ailleurs au Canada ou aux États-Unis. Certaines régions de l'Ouest du pays, par contre, se caractérisent par des marchés du travail très serrés.

Ce sont les provinces de l'Atlantique et certaines régions du Nord qui ont enregistré les taux de chômage les plus élevés au pays en 2006, soit des taux bien au-dessus de la moyenne nationale de 6,6 %. À Terre-Neuve-et-Labrador, le taux de chômage a atteint 18,6 %, soit près de trois fois la moyenne nationale. Les taux de chômage dans les autres provinces de l'Atlantique dépassaient également le taux national : 11,1 % à l'Île-du-Prince-Édouard, 10,0 % au Nouveau-Brunswick et 9,1 % en Nouvelle-Écosse.

En 2006, les grands centres urbains des provinces de l'Atlantique présentaient des taux de chômage généralement plus faibles que ceux de l'ensemble de leur province. À St. John's, le taux de chômage de 10,0 % reste bien en deçà du taux provincial. Halifax (6,3 %) et Moncton (6,2 %) affichent des taux de chômage inférieurs à la moyenne provinciale et à la moyenne nationale.

10. Travailleurs employés dans la sidérurgie, SCIAN 3311.

Dans le Nord, le Nunavut obtient un taux de chômage de 15,6 %, soit le taux le plus élevé dans les territoires. Viennent ensuite les Territoires du Nord-Ouest (10,4 %), puis le Territoire du Yukon (9,4 %).

Le chômage est également plus élevé dans certaines régions du Québec qui présentaient des taux supérieurs à la moyenne nationale en 2006. C'est le cas des régions métropolitaines de recensement de Saguenay, Trois-Rivières, Sherbrooke et Montréal. Mais il n'en va pas de même pour toutes les municipalités de la province, certaines d'entre elles profitant de taux bien inférieurs à la moyenne nationale. Il s'agit notamment de Québec (4,6 %), Saint-Jean-sur-Richelieu (4,9 %) et Granby (5,0 %).

En Ontario, un certain nombre de villes enregistraient, en 2006, un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale. Certaines de ces villes, dont Windsor, Sudbury, Thunder Bay, North Bay, Peterborough, Sarnia et Toronto, ont souffert du déclin du secteur manufacturier.

On enregistre de faibles taux de chômage dans la majeure partie de l'Ouest du pays

L'Ouest du pays continue de se distinguer par des régions avec des taux de chômage très bas. L'Alberta prend la tête du peloton des provinces et des territoires, arborant le taux de chômage le plus bas au pays (4,3 %). Calgary et Medicine Hat enregistrent un taux de chômage encore plus faible (4,0 %).

Le taux de chômage a aussi fléchi dans la plupart des régions de la Colombie-Britannique. Le taux provincial est passé de 8,5 % en 2001 à 6,0 % en 2006. À Kamloops, cette baisse a été encore plus marquée, le taux ayant dégringolé de 10,5 % à 6,2%; à Kelowna il est tombé de 8,8 % à 5,1 %. Vancouver, également, a tiré parti d'une forte baisse du taux de chômage, de 7,2 % à 5,6 %. Victoria, quant à elle, se distingue par un taux de chômage particulièrement bas (4,3 %).

Bien que certaines municipalités de la Colombie-Britannique accusent encore un certain retard par rapport à la moyenne nationale, des améliorations sensibles méritent d'être soulignées. À Prince George, le taux de chômage est passé de 11,4 % à 7,6 %, et à Nanaimo, de 11,6 % à 7,0 %.

Bon nombre de municipalités ontariennes pouvaient compter, en 2006, sur des marchés du travail vigoureux, caractérisés par des taux de chômage inférieurs à la moyenne nationale. En 2006, le taux de chômage s'établissait à 5,1 % à Guelph et à 5,6 % dans la municipalité voisine de Kitchener. La région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau (5,7 %) enregistrait un taux de chômage en deçà de la moyenne nationale.

Mobilité de la main-d'œuvre

Le Nord et l'Alberta connaissent les taux les plus élevés de mobilité de la main-d'œuvre

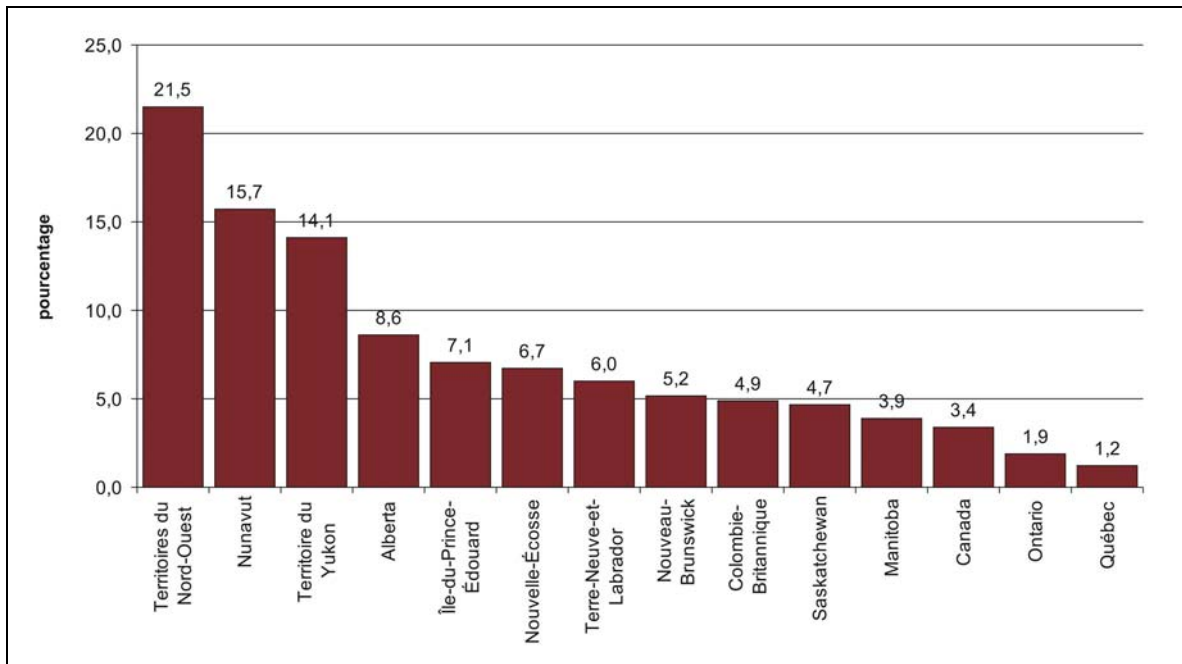
Selon les données sur la mobilité de la main-d'œuvre, 562 800 personnes, soit 3,4 % de la population active¹¹, ont déménagé dans une autre province ou un autre territoire entre 2001 et 2006.

11. Pourcentage de la population active qui vivait dans une autre province cinq ans auparavant (ces chiffres portent UNIQUEMENT sur les migrants interprovinciaux et ne tiennent pas compte des immigrants récents).

C'est le Nord qui enregistre le taux le plus élevé de mobilité interprovinciale ou interterritoriale au cours des cinq années ayant précédé le recensement. Et, dans cette région, ce sont les Territoires du Nord-Ouest¹² qui arrivent en tête de liste, plus du cinquième (21,5 %) de la population active ayant vécu ailleurs au Canada en 2001.

Parmi les provinces, c'est l'Alberta qui présentait, en 2006, le plus haut taux de mobilité : 8,6 % de la population active vivait dans une autre province ou un autre territoire cinq ans plus tôt. Selon les estimations, 160 500 personnes au sein de la population active de l'Alberta ont quitté une autre région du Canada pour s'établir dans la province depuis 2001.

Figure 3 Pourcentage de la population active totale en 2006 qui vivait dans une autre province ou un autre territoire cinq ans auparavant, 2001 à 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001 et 2006.

Les taux de mobilité les plus élevés sont observés dans deux branches d'activité : l'extraction minière, pétrolière et gazière, et le secteur des administrations publiques. Dans l'industrie des mines, du pétrole et du gaz, 8,1 % des personnes occupées dans cette industrie, soit quelque 17 700 travailleurs, vivait dans une autre province ou un autre territoire cinq ans plus tôt.

Selon les estimations, 51 400 migrants travaillaient également dans les administrations publiques, soit 5,5 % de l'effectif des travailleurs.

12. Il convient de faire preuve de prudence lorsqu'on compare, pour les Territoires du Nord-Ouest, des estimations tirées des données du Recensement de 2006 à celles tirées du Recensement de 2001. En 2001, le sous-dénombrement net dans les Territoires du Nord-Ouest était estimé à 8,11 %, un taux nettement supérieur à la moyenne nationale de 2,99 %, et près du double du taux observé en 1996. L'accroissement de la population relevé entre 2001 et 2006 est vraisemblablement surestimé, et s'explique partiellement par l'amélioration de la couverture des Territoires du Nord-Ouest en 2006.

Vieillessement de la main-d'œuvre

Les baby-boomers se rapprochent de la retraite

Les données du recensement montrent que le vieillissement de la population active du Canada s'est poursuivi entre 2001 et 2006. En 2006, les travailleurs de 55 ans et plus représentaient 15,3 % de l'ensemble de la population active, comparativement à 11,7 % cinq ans plus tôt.

Ces chiffres s'expliquent par le vieillissement de la génération du baby-boom qui se rapproche de l'âge de la retraite et par la propension plus marquée des travailleurs âgés à rester sur le marché du travail.

Résultat : l'âge médian de la population active a franchi la barre des 40 ans pour la première fois, passant de 39,5 ans en 2001 à 41,2 ans en 2006. (L'âge médian est l'âge qui permet de répartir une population en deux groupes ayant des effectifs égaux, l'un formé de la moitié la plus âgée, et l'autre, de la plus jeune.)

Selon les données du recensement, un peu plus de 2 millions de personnes de 55 à 64 ans occupaient un emploi en 2006, soit 43,0 % de plus qu'en 2001. Parallèlement, le taux global d'activité pour ce groupe d'âge a augmenté, passant de 54,0 % à 59,7 %.

Les agriculteurs, les agents immobiliers et les conducteurs d'autobus sont au nombre des professions qui regroupent les travailleurs les plus âgés

Comme c'était le cas en 2001, les exploitants agricoles formaient, en 2006, la profession associée à l'âge médian le plus élevé au pays, soit 52 ans pour ce groupe de travailleurs en 2006, comparativement à 51 ans cinq ans plus tôt. Quelque 84 000 exploitants agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles étaient âgés de 55 ans et plus en 2006, ce qui représente 42 % de l'effectif total de cette profession.

Les agents immobiliers et les agents de gestion immobilière se classent au deuxième rang à ce chapitre, leur âge médian en 2006 s'élevant à 51 ans. Environ 37 % des travailleurs de ces deux professions sont âgés de 55 ans et plus, et il en va de même pour 36 % des ministres du culte, dont l'âge médian s'établit à 50 ans.

Parmi les autres professions enregistrant une forte proportion de l'effectif dans ce groupe d'âge figurent les conducteurs d'autobus et opérateurs d'autres transports en commun (34 %); les cadres supérieurs dans les domaines de la santé, de l'enseignement, des services communautaires et sociaux (30 %); et les cadres supérieurs des administrations publiques (26%). Entre 2001 et 2006, l'âge médian des travailleurs de ces trois professions a augmenté de deux ans.

Toutes les professions associées aux âges médians les plus élevés en 2006 comptaient aussi une forte proportion de travailleurs âgés en 2001.

Tableau 5 Professions associées aux âges médians les plus élevés, 2006

Profession	Âge médian en 2001	Âge médian en 2006	Niveau d'emploi en 2006	Pourcentage de travailleurs de 55 ans et plus en 2006
Exploitants et gestionnaires d'exploitations agricoles	51,1	51,9	197 800	42,3
Agents et vendeurs en immobilier	49,9	50,7	61 100	36,5
Agents de gestion immobilière	48,9	50,2	42 900	36,1
Ministres du culte	48,8	50,1	29 400	36,3
Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et autres transports en commun	47,7	50,1	76 700	33,9
Cadres supérieurs — Santé, enseignement, services communautaires et sociaux et associations mutuelles	47,8	50,0	21 500	29,7
Cadres supérieurs — Administration publique	48,1	49,7	20 900	25,5
Directeurs d'école et administrateurs de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire	49,8	49,4	28 700	24,3
Cadres supérieurs — Production de biens, services d'utilité publique, transport et construction	47,0	48,8	59 800	29,2
Professeurs / professeures d'université	48,5	48,7	54 400	31,8

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001 et 2006.

Les Autochtones au sein de la population active

Définition de la population autochtone

On peut définir la population autochtone de diverses façons à partir des quatre questions posées dans le cadre du recensement (l'identité autochtone; l'appartenance à une bande ou à une Première nation; le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités; et l'origine ethnique, y compris l'ascendance autochtone), selon l'optique et les besoins de l'utilisateur de données.

Aux fins du présent rapport, deux concepts sont employés : l'identité autochtone et le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités (voir la section du rapport intitulée *Définitions*).

Les caractéristiques relatives à l'activité sur le marché du travail de l'ensemble de la population autochtone sont décrites en fonction du concept de l'identité autochtone. Des données distinctes sont présentées pour chacun des trois groupes d'identité autochtone : les Inuits, les Métis et les membres des Premières nations. Dans le cas de la population des Premières nations, les données sont présentées séparément pour les Autochtones vivant dans les réserves et hors de celles-ci.

Le rapport fournit également des données sur le marché du travail de la population des Indiens inscrits vivant dans les réserves et hors de celles-ci (indépendamment de leur identité autochtone).

Pour plus de renseignements, veuillez consulter la publication intitulée *Comment identifie-t-on les peuples autochtones à Statistique Canada*, <http://www.statcan.ca/francais/freepub/12-592-XIF/12-592-XIF2007001.htm>.

Bien que leur situation sur le marché du travail se soit améliorée, les Autochtones restent moins susceptibles d'occuper un emploi

Bien que les taux de chômage aient diminué et que les taux d'emploi aient augmenté chez les personnes qui s'identifiaient comme Autochtones entre 2001 et 2006¹³, des écarts substantiels persistent entre les Autochtones et les non-Autochtones.

En 2006, le taux d'emploi des Autochtones du principal groupe d'âge actif (âgés de 25 à 54 ans) s'établissait à 65,8 %, comparativement à 61,2 % en 2001. Les chiffres correspondants pour la population non autochtone sont de 81,6 % en 2006 et de 80,3 % cinq ans plus tôt.

Les taux d'emploi ont augmenté pour les trois groupes autochtones¹⁴. En 2006, le taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans qui s'identifiaient comme Inuit¹⁵ était de 61,1 %, en hausse légère par rapport à celui de 60,3 % enregistré en 2001. Selon les estimations, 74,6 % des personnes s'identifiant comme Métis¹⁶ étaient occupées en 2006, comparativement à 70,4 % en 2001, tandis que le taux d'emploi était de 60,5 % pour les personnes s'identifiant comme Indiens de l'Amérique du Nord ou membres des Premières nations¹⁷, comparativement à 56,4 % cinq ans plus tôt.

La hausse des taux d'emploi a été plus forte à l'extérieur des réserves que dans les réserves pour la population des Premières nations et les personnes déclarant être des Indiens inscrits¹⁸ (voir *Définitions* pour savoir quelles régions géographiques sont désignées comme étant « dans les réserves »). Par conséquent, l'écart entre les taux d'emploi à l'intérieur et à l'extérieur des réserves s'est élargi.

En 2006, 51,9 % de la population des Premières nations vivant dans des réserves était occupée, comparativement à 50,0 % en 2001. Par contre, les taux d'emploi ont augmenté considérablement pour les membres des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves. En 2006, 66,3 % de la population des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves était occupée, comparativement à 60,8 % cinq ans plus tôt.

Des tendances similaires ont été observées pour la population des Indiens inscrits. En 2006, 51,9 % des Indiens inscrits vivant dans des réserves étaient occupés, comparativement à 50,2 % en 2001. Le taux d'emploi était plus élevé chez les Indiens inscrits vivant à l'extérieur des réserves; 64,8 % d'entre eux étaient occupés en 2006, comparativement à 59,0 % cinq ans plus tôt.

-
13. Seuls les réserves et les établissements indiens ayant pris part aux deux recensements sont pris en compte pour les comparaisons entre 2001 et 2006.
 14. La population autochtone a augmenté plus rapidement que la population non autochtone entre 2001 et 2006. La croissance la plus rapide a été observée chez les personnes ayant déclaré une identité métisse. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette progression, notamment les taux de natalité élevés et la propension accrue à s'identifier comme Autochtone. Les facteurs de croissance démographique, de même que la transformation de la déclaration de l'identité, doivent être pris en considération dans les analyses de l'évolution du marché du travail au fil des ans.
 15. Bien qu'il soit possible de donner une réponse unique ou des réponses multiples à la question sur l'identité autochtone, seules les personnes ayant déclaré une identité inuite unique sont prises en compte. Moins de 1 % de la population d'identité autochtone a déclaré plus d'une identité autochtone en 2006.
 16. Bien qu'il soit possible de donner une réponse unique ou des réponses multiples à la question sur l'identité autochtone, seules les personnes ayant déclaré une identité métisse unique sont prises en compte. Moins de 1 % de la population d'identité autochtone a déclaré plus d'une identité autochtone en 2006.
 17. Bien qu'il soit possible de donner une réponse unique ou des réponses multiples à la question sur l'identité autochtone, seules les personnes ayant déclaré une identité unique d'« Indien de l'Amérique du Nord » sont prises en compte. Moins de 1 % de la population d'identité autochtone a déclaré plus d'une identité autochtone en 2006. Les répondants s'identifient comme « Indiens de l'Amérique du Nord ». Toutefois, le terme « membres des Premières nations » est employé dans le présent rapport.
 18. La population des Indiens inscrits est formée des personnes ayant déclaré être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, peu importe leur identité autochtone.

Bien que les Autochtones soient toujours moins susceptibles que les non-Autochtones d'occuper un emploi, l'écart quant au taux d'emploi a diminué, passant de 19,1 points de pourcentage en 2001 à 15,8 points de pourcentage en 2006. L'écart qui sépare la population non autochtone de celle des Métis et des Premières nations s'est refermé. Cependant, l'écart entre les Inuit et les non-Autochtones est demeuré inchangé.

Les taux de chômage baissent plus rapidement chez les Autochtones

Chez les Autochtones du principal groupe d'âge actif, le taux de chômage s'est élevé à 13,2 % en 2006, comparativement à 17,4 % en 2001, ce qui représente une baisse de 4,2 points de pourcentage. Au cours de la même période, le taux de chômage des non-Autochtones a fléchi de seulement 0,8 point de pourcentage, pour se fixer à 5,2 % en 2006. En dépit d'une diminution plus marquée de leur taux de chômage, les Autochtones restent plus de deux fois plus susceptibles d'être au chômage que les non-Autochtones.

Les trois groupes autochtones ont profité d'une baisse de leurs taux de chômage par rapport à 2001. En 2006, le taux de chômage des Inuit âgés de 25 à 54 ans était de 19,0 %, comparativement à 20,7 % en 2001. Dans le cas des personnes s'identifiant comme Métis, leurs taux de chômage était estimé à 8,4 % en 2006, comparativement à 12,5 % cinq ans plus tôt. Parmi les membres des Premières nations, le taux de chômage a fléchi à 16,3 % en 2006, comparativement à 20,3 % en 2001.

Le taux de chômage a aussi diminué dans les réserves, mais il est demeuré plus élevé que le taux de chômage à l'extérieur des réserves, tant pour la population des Premières nations que pour la population des Indiens inscrits.

En 2006, le taux de chômage des membres des Premières nations vivant dans les réserves s'établissait à 23,1 %, comparativement à 25,9 % en 2001. Toutefois, ce taux représentait toujours presque le double du taux de chômage des membres des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves. En 2006, le taux de chômage était de 12,3 % pour la population des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves, comparativement à 16,6 % en 2001.

Des tendances similaires ont été observées pour la population des Indiens inscrits vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. En 2006, le taux de chômage des Indiens inscrits vivant dans des réserves était estimé à 23,0 %, comparativement à 25,8 % en 2001. Le taux de chômage était plus faible chez les Indiens inscrits vivant à l'extérieur des réserves, soit un taux de 13,1 % en 2006, comparativement à 17,9 % cinq ans plus tôt.

Tableau 6 Taux d'emploi et de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans, selon l'identité autochtone, Canada, 2001 et 2006

Taux d'emploi (%)	2001 ³	2006 ³
Population autochtone totale ¹	61,2	65,8
Population des Premières nations ²	56,4	60,5
Métis ²	70,4	74,6
Inuit ²	60,3	61,1
Population non autochtone	80,3	81,6
Taux de chômage (%)	2001 ³	2006 ³
Population autochtone totale ¹	17,4	13,2
Population des Premières nations ²	20,3	16,3
Métis ²	12,5	8,4
Inuit ²	20,7	19,0
Population non autochtone	6,0	5,2

Notes :

1. Comprend les personnes qui ont déclaré une ou plusieurs identités autochtones (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit) et celles qui ont déclaré faire partie des Indiens inscrits et/ou d'une bande, sans déclarer d'identité autochtone.
2. Comprend les personnes qui ont déclaré une identité autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit) seulement.
3. Seuls les réserves indiennes et les établissements indiens qui ont participé aux deux recensements sont inclus dans la comparaison des données entre 2001 et 2006.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001 et 2006.

Tableau 7 Taux d'emploi et de chômage pour la population des Premières nations et la population des Indiens inscrits (âgées de 25 à 54 ans) vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, Canada, 2001 et 2006

Taux d'emploi (%)	2001 ³	2006 ³
Population des Premières nations ¹ vivant dans des réserves	50,0	51,9
Population des Premières nations ¹ vivant à l'extérieur des réserves	60,8	66,3
Indiens inscrits ² vivant dans des réserves	50,2	51,9
Indiens inscrits ² vivant à l'extérieur des réserves	59,0	64,8
Taux de chômage (%)	2001 ³	2006 ³
Population des Premières nations ¹ vivant dans des réserves	25,9	23,1
Population des Premières nations ¹ vivant à l'extérieur des réserves	16,6	12,3
Indiens inscrits ² vivant dans des réserves	25,8	23,0
Indiens inscrits ² vivant à l'extérieur des réserves	17,9	13,1

Notes :

1. Comprend les personnes qui ont déclaré une identité autochtone (Indien de l'Amérique du Nord) seulement.
2. Comprend les personnes qui ont déclaré faire partie des Indiens inscrits ou des Indiens des traités, conformément à la définition de la *Loi sur les Indiens* du Canada, peu importe leur identité autochtone.
3. Seuls les réserves indiennes et les établissements indiens qui ont participé aux deux recensements sont inclus dans la comparaison des données entre 2001 et 2006.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001 et 2006.

Les immigrants au sein de la population active

En 2006, les immigrants forment plus du cinquième de la population active du Canada

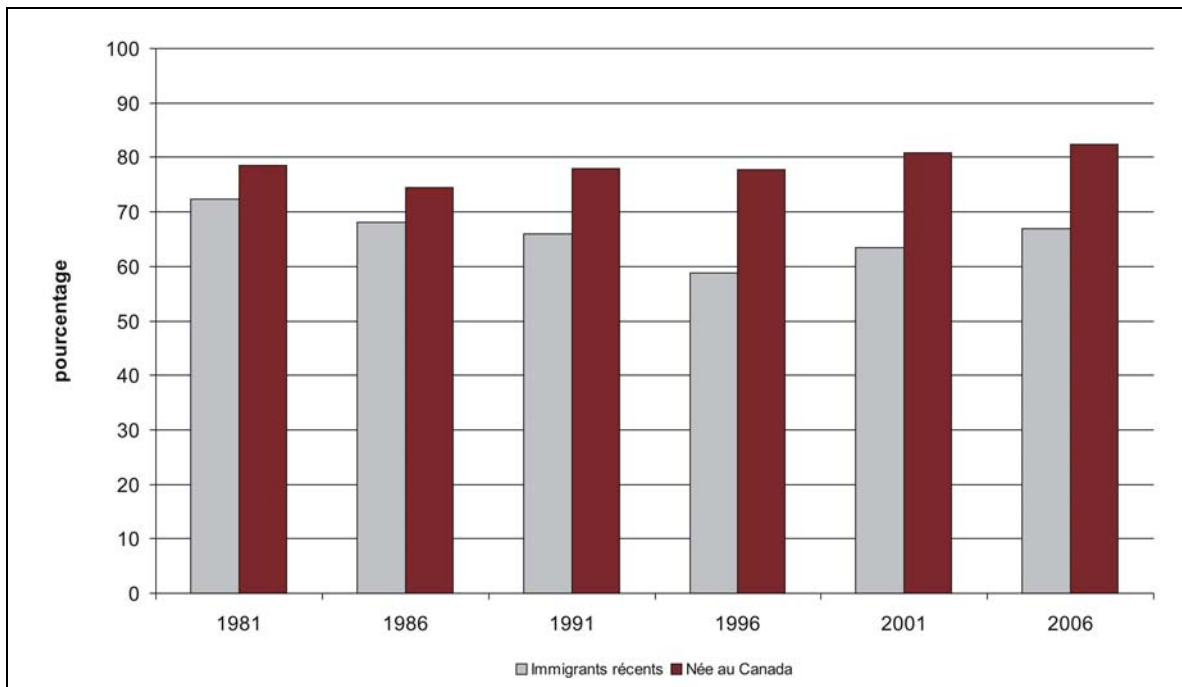
Des 17 146 100 personnes qui composaient la population active en 2006, on estime que 3 634 800 sont nées à l'étranger. Ces immigrants représentaient un peu plus du cinquième (21,2 %) de la population active du Canada en 2006, en hausse par rapport au pourcentage de 19,9 % observé cinq ans plus tôt, en 2001.

Les taux d'emploi des immigrants et de la population née au pays ont progressé entre 2001 et 2006, particulièrement dans le principal groupe d'âge actif, soit ceux âgés de 25 à 54 ans. Le taux d'emploi des immigrants de ce groupe d'âge est passé de 76,4 % à 77,5 % en 2006. Durant la même période, le taux d'emploi pour la population née au Canada du même groupe d'âge est passé de 80,9 % en 2001 à 82,4 %.

Le recensement a permis de dénombrer 1 110 000 immigrants récents, soit ceux arrivés au pays entre 2001 et 2006. De ce nombre, 636 500, ou 57,3 % faisaient partie du principal groupe d'âge actif.

Chez les immigrants récents (établis au Canada depuis 2001) du principal groupe d'âge actif 67,0 % d'entre eux occupaient un emploi en 2006, soit une hausse de 3,6 points de pourcentage par rapport au taux d'emploi de 63,4 % des immigrants récents en 2001. Il s'agit là d'une augmentation supérieure à celle observée chez les non-immigrants du même groupe d'âge, de sorte que l'écart séparant les immigrants récents des non-immigrants, pour ce qui est du taux d'emploi, a diminué de 17,5 points de pourcentage en 2001 à 15,4 points de pourcentage en 2006.

Figure 4 Taux d'emploi des 25 à 54 ans, selon le statut d'immigrant et certaines années de recensement



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006.

La majorité des nouveaux immigrants se retrouvent sur le marché du travail de l'Ontario

La majorité (51,1%) des 636 500 immigrants récents faisant partie du principal groupe d'âge actif arrivés au Canada entre 2001 et 2006, se sont retrouvés sur le marché du travail de l'Ontario. Viennent ensuite le Québec (19,2 %) et la Colombie-Britannique (15,9 %).

Parmi les immigrants récents du principal groupe d'âge actif établis en Ontario, 222 700, selon les estimations, occupaient un emploi en 2006, ce qui correspond à un taux d'emploi de 68,5 %.

Au Québec, 58,2 % ou 71 300 des nouveaux arrivants dans la province occupaient un emploi en 2006, alors qu'en Colombie-Britannique, 67,1 % ou 67 700 immigrants de ce groupe travaillaient en 2006.

La situation des immigrants récents sur le marché du travail s'est améliorée pour les hommes et les femmes

La situation sur le marché du travail s'est améliorée pour les immigrants récents, hommes et femmes, du principal groupe d'âge actif comparativement aux immigrants récents en 2001. Malgré cette amélioration, les immigrants récents continuent d'avoir des taux d'emploi inférieurs et des taux de chômage supérieurs à ceux de la population née au Canada.

Chez les hommes, l'écart entre le taux d'emploi des immigrants récents et celui de leurs homologues nés au pays a diminué entre 2001 et 2006. Environ 78,6 % des immigrants récents de sexe masculin de 25 à 54 ans occupaient un emploi en 2006, en hausse de 4,1 points de pourcentage par rapport à 2001. Au cours de cette même période, le taux d'emploi des hommes nés au Canada n'a augmenté que de 0,6 point de pourcentage, soit de 85,7 % à 86,3 %.

Dans le même ordre d'idées, le taux de chômage des immigrants récents de sexe masculin a diminué presque deux fois plus que celui des hommes nés au Canada. Le taux chez les hommes immigrants a diminué, celui-ci s'établissant à 11,4 % en 2001 et à 9,3 % en 2006; chez les hommes nés au Canada, il a diminué de 1,1 point de pourcentage, passant de 6,3 % à 5,2 % en 2006.

Les immigrantes récentes, elles aussi, ont réduit le fossé qui les sépare de leurs homologues nées au Canada. Leur taux d'emploi s'est accru de 3,6 points de pourcentage entre 2001 et 2006, passant de 53,2 % à 56,8 %. Il s'agit là d'une hausse plus importante que celle enregistrée chez les femmes nées au pays, dont le taux d'emploi est passé de 76,3 % à 78,5 %.

Parallèlement, les immigrantes récentes ont profité d'une baisse plus importante de leur taux de chômage, lequel est passé de 15,7 % en 2001 à 14,3 % en 2006, alors que chez les femmes nées au Canada, le taux de chômage a diminué, variant de 5,7 % à 5,0 %.

De nouvelles analyses en perspective

Statistique Canada entreprendra une analyse de l'intégration des immigrants récents à la population active, tout particulièrement en comparaison avec la situation des immigrants arrivés au cours des décennies précédentes. La correspondance entre le niveau de scolarité atteint, le domaine d'études et la situation sur le marché du travail sera également examinée.

Ne ratez pas ces articles analytiques qui paraîtront dans diverses publications de Statistique Canada au cours de l'année.

Travail non rémunéré

La participation des hommes au travail non rémunéré s'intensifie

Chez les hommes, le nombre d'heures non rémunérées consacrées aux soins prodigués à des membres de la famille ou à des amis, aux travaux ménagers et à l'entretien a continué d'augmenter au cours de la dernière décennie. Toutefois, les hommes accusent toujours un retard par rapport aux femmes quant au temps alloué à ces activités.

À l'échelon national, le taux de participation des hommes à des activités ménagères non rémunérées s'est accru de 3,5 points de pourcentage entre 1996 et 2006, passant de 84,4 % à 87,9%. Chez les femmes, le taux de participation est resté sensiblement stable au cours de cette période et s'établissait à 92,6 % en 2006.

Cependant, la proportion de femmes consacrant un nombre important d'heures aux travaux ménagers non rémunérés a diminué par rapport à ce qu'elle était 10 ans auparavant. Environ 19,8 % des femmes consacraient 30 heures non rémunérées ou plus par semaine aux travaux ménagers en 2006, comparativement à 24,6 % en 1996, une baisse de 4,8 points de pourcentage.

Le taux global de participation des femmes à des activités non rémunérées de soins aux enfants a fléchi entre 1996 et 2006, passant de 42,3 % à 40,7 %, sous l'effet de la diminution de la proportion d'adultes au sein de ménages privés comprenant des enfants.

En 2006, 86 % des femmes membres d'un ménage privé comptant au moins un enfant de moins de 15 ans ont déclaré consacrer du temps à des activités non rémunérées de soins aux enfants—ce pourcentage est resté relativement constant au cours de la période de 10 ans. Cependant, la proportion de ces femmes qui consacraient 30 heures ou plus par semaine aux activités de soins aux enfants a augmenté, passant de 44,7 % en 1996 à 47,3 % une décennie plus tard.

Parallèlement, la proportion d'hommes ayant consacré du temps aux activités de soins aux enfants, sans être rémunérés, a augmenté, passant de 77,1 % à 79,5 %. À l'instar de leurs homologues de sexe féminin, ces hommes ont accru les heures qu'ils consacraient à ces activités. Un peu plus du cinquième d'entre eux (21,8 %) passaient 30 heures ou plus par semaine à prendre soin des enfants en 2006, comparativement à 16,9 % seulement en 1996.

Le nombre d'adultes prodiguant des soins à des personnes âgées augmente

En 2006, on dénombrait plus d'adultes prenant soin de personnes âgées, sans rémunération, qu'en 1996. Le taux de participation à de telles activités est passé de 16,5 % en 1996 à 18,4 % en 2006.

Environ le cinquième (20,9 %) des femmes passaient du temps à prendre soin de personnes âgées en 2006, en légère hausse par rapport à 1996 (19,2 %). Le taux de participation des hommes à ces activités a augmenté un peu plus rapidement, passant de 13,6 % en 1996 à 15,7 % en 2006.

Toutefois, peu de gens consacraient 10 heures ou plus par semaine à ces activités : 3,9 % des femmes en 2006 comparativement à 3,1 % en 1996, et 2,2 % des hommes en 2006 comparativement à 1,7 % 10 ans plus tôt.

Définitions

Population active

Personnes qui étaient soit occupées, soit en chômage pendant la semaine de référence (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006).

Population active = Personnes occupées + Chômeurs.

Personnes occupées

Personnes qui, au cours de la semaine de référence (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006) :

- a) avaient fait un travail quelconque à un emploi salarié ou à leur compte ou sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession;
- b) étaient absentes de leur travail ou de l'entreprise, avec ou sans rémunération, toute la semaine à cause de vacances, d'une maladie, d'un conflit de travail à leur lieu de travail, ou encore pour d'autres raisons.

Chômeurs

Personnes qui, pendant la semaine de référence (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), étaient sans emploi salarié et sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a) avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes; ou
- b) avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi; ou
- c) avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Taux d'activité

Le taux d'activité d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre total d'actifs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

Taux d'emploi

Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe.

Taux de chômage

Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006).

Industrie

Nature générale des activités exercées dans l'établissement où travaille la personne. Si la personne était sans emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (16 mai 2006), elle devait donner des renseignements sur l'emploi qu'elle avait occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient fournir des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus grand nombre d'heures.

Profession

Genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (le 16 mai 2006), les données portent sur l'emploi qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus grand nombre d'heures.

Identité autochtone

Personne ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit, et/ou personne ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit tel que défini par la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou personne ayant déclaré appartenir à une bande indienne et/ou à une Première nation.

Indien inscrit ou Indien des traités

Personnes ayant déclaré être inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Les Indiens des traités sont des personnes qui sont inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* et qui peuvent démontrer qu'elles descendent d'une bande qui a signé un traité.

Population dans une réserve

La population dans une réserve est définie en vertu des critères établis par Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC). Elle comprend les genres de subdivisions de recensement (SDR) ou les collectivités associées aux Premières nations ou bandes indiennes suivants : Réserve indienne / *Indian reserve* (IRI), Établissement indien / *Indian settlement* (S-É), *Indian Government District* (IGD), Terres réservées aux Cris (TC), Terres réservées aux Naskapis (TK), *Nisga'a village* (NVL), *Nisga'a land* (NL) et *Teslin land* (TL), de même que divers autres genres de SDR qui sont des collectivités du nord de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Territoire du Yukon, qui comprennent de grandes concentrations d'Indiens inscrits. Toutes les autres SDR sont considérées comme étant « hors réserve ».

Population née à l'étranger (aussi connue sous le nom de population des immigrants)

Définie dans le Recensement de 2006 comme les personnes ayant le statut d'immigrant reçu au Canada ou l'ayant déjà eu.

Dans la présente analyse, la population née à l'étranger n'inclut pas les résidents non permanents, c'est-à-dire les personnes au Canada qui sont titulaire d'un permis de travail ou d'un permis de séjour pour étudiants ou qui revendiquent le statut de réfugié. La population née à l'étranger ne comprend pas également les personnes nées à l'extérieur du Canada qui sont des citoyens canadiens de naissance. Ces dernières sont considérées comme faisant partie des personnes nées au Canada ou de la population non immigrante.

Immigrants récents

Fait référence aux immigrants reçus qui sont arrivés au Canada jusqu'à cinq ans avant une année de recensement donnée. Dans le cas du Recensement de 2006, les immigrants récents sont les immigrants admis arrivés au Canada entre le 1^{er} janvier 2001 et le jour du recensement, le 16 mai 2006. De même, les immigrants récents dans le cadre du Recensement de 2001 étaient les nouveaux arrivants au moment du Recensement de 2001, c'est-à-dire les personnes étaient arrivées au pays entre le 1^{er} janvier 1996 et le jour du recensement, le 15 mai 2001.

Principal domaine d'études

Principale discipline ou principal domaine dans lequel le recensé a fait ses études ou reçu sa formation et obtenu son plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire. La classification du principal domaine d'études comporte 10 grandes catégories : enseignement, loisirs et orientation; beaux-arts et arts appliqués; lettres, sciences humaines et disciplines connexes; sciences sociales et disciplines connexes; commerce, gestion et administration des affaires; sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation; génie et sciences appliquées; techniques et métiers des sciences appliquées; professions de la santé et technologies connexes; mathématiques, informatique et sciences physiques. Ces catégories sont elles-mêmes subdivisées en plus de 100 « sous-catégories » et environ 980 groupes de « base ».

Notes aux lecteurs :

Limites géographiques : Entre 2001 et 2006, certaines régions métropolitaines de recensement (RMR) et leurs municipalités ont été restructurées. Pour les besoins de l'analyse, les limites géographiques de 2006 des RMR et de leurs municipalités ont été appliquées aux données du Recensement de 2001.

Arrondissement : En raison de la nature de l'arrondissement aléatoire, de légers écarts peuvent apparaître dans les chiffres des différents produits du recensement, comme les documents analytiques, les faits saillants en tableaux et les tableaux thématiques.

Pour obtenir une copie des cartes diffusées, veuillez consulter le lien suivant :
<http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/labour/tables.cfm#maps>.

Remerciements :

Le présent rapport a été préparé en collaboration avec la Division de la statistique du travail de Statistique Canada ainsi que de concert avec les employés de la Division des opérations du recensement, du Programme des domaines spécialisés du recensement, de la Division des communications et des services de bibliothèque, et ceux de la Division de la diffusion. Nous tenons à remercier tout particulièrement John Flanders de son aide inestimable dans le cadre de la rédaction de ce document analytique, ainsi que Nancy Zukewich et Jane Badets pour leur contribution.